LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION PRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE DISCRIMINATION

Secouez le cocotier, Madame Benghebrit !

Odieuse discrimination ! Le ministère de l'Éducation, qui organise ce week-end une conférence nationale sur l'évaluation de la réforme du système éducatif, soit un conclave de haute importance dans un secteur tout aussi important et névralgique à la promotion, duquel notre journal n'a jamais cessé de militer, via des couvertures médiatiques soutenues et objectives, a établi, en catimini, les accréditations de presse.

À cet effet, les bien-pensants du MEN, chargés des médias et de l'organisation, se sont montrés au diapason de la… bureaucratie, doublée d'une discrimination inouïe et infiniment subjective, en procédant à un tri sélectif des organes de presse devant y participer, ont exclu «Le Courrier d'Algérie» de l'accréditation d'usage.

Alertés, nous avons passé la journée d'hier à contacter le chargé de com. et celui de l'organisation de la Conférence nationale qui firent avec nous une belle partie de ping-pong avant de fermer, carrément, leurs téléphones.

Alors, question à un col blanc suranné: sur quelles bases ont été définis les critères de sélection pour les accréditations et, surtout, au nom de quelle équité ? À l'évidence, cela démontre bien le terreau avec lequel Nouria Benghebrit compte mener ses réformes.

Au «Courrier d'Algérie», on prend acte!

LCA

Ph : DR

Le Courrier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Jeudi 23 juillet 2015 - **www.lecourrier-dalgerie.com** - N°3470 - 12e année

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA DÉRADICALISATION

L'Algérie expose sa stratégie antiterroriste

Ph : APS

La Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la déradicalisation s'est ouverte, hier, à Alger, avec à la clé la participation de représentants issus d'une cinquantaine de pays et de pas moins de quinze organisations mondiales intervenant dans le domaine antiterroriste.

Lire en page 2

● BENALI-CHERIF, PORTE-PAROLE DU MAE AU «COURRIER D'ALGÉRIE»:

«Le terrain a justifié la justesse de notre approche»

P 2

DOSSIER

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

La sensibilisation fait défaut

PP 4 & 5

Ph : Archives

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA DÉRADICALISATION

L'Algérie expose sa stratégie antiterroriste

La Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la déradicalisation s'est ouverte, hier, à Alger, avec, à la clé, la participation de représentants issus d'une cinquantaine de pays et de pas moins de quinze organisations mondiales intervenant dans le domaine antiterroriste.

Ph : APS

Abdelkader Messahel

Cette rencontre, qui se poursuivra jusqu'à demain jeudi, devra débattre d'une stratégie de lutte contre le terrorisme, devenu un phénomène transnational. Reconnue par la communauté internationale, comme leader dans le domaine, l'Algérie exposera au monde entier sa vision «non-violente» de lutte contre la violence terroriste. Les contours de cette stratégie ont été esquissés par Abdelkader Messahel, ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, dans son discours d'ouverture de cette rencontre, intervenue dans un contexte caractérisé par une montée fulgurante de l'activité terroriste dans le monde. Le ministre algérien a balayé toutes les questions inhérentes à ce phénomène, en estimant que la présence d'experts, de hauts fonctionnaires, de représentants et délégués d'organismes internationaux, «atteste de l'importance que leurs pays et leurs organisations respectifs accordent à ces questions, combien sensibles», a déclaré, d'emblée, Messahel. Aujourd'hui, «il y a une prise de conscience du monde entier», de par notamment, a précisé le ministre, la multiplication ces derniers mois de rencontres régionales et internationales pour scruter l'impact du terrorisme dans le monde, et les voies et moyens de recours possibles pour son anéantissement. En rappelant, donc, d'avoir proposé, lui-même, au nom de l'Algérie la tenue de cette rencontre, en février dernier à Washington, Messahel a prévenu de l'«urgence» de lutter contre ce qu'il appelle les «matrices du terrorisme», et a réitéré la disponibilité de l'Algérie à œuvrer pour l'édification d'une stratégie commune de lutte contre l'hydre subversive. «La tenue de cette conférence en Algérie intervient en réponse à l'intérêt international manifesté pour son expérience en matière de déradicalisation et aux nombreuses sollicitations qui lui ont été adressées», a déclaré Messahel. Avant d'exposer la vision de l'Algérie et de son expérience avérée, en matière de lutte contre le phénomène, il a attiré l'attention des présents sur le danger que constitue le terrorisme sur la cohésion et la stabilité de certains États, voire des régions entières au monde. Devant le changement «de nature et du mode opératoire du terrorisme» qui se développe d'une manière dangereuse, le ministre fait part de la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience, qui implique, selon lui, de partager aussi «quelques considérations essentielles dans la lutte contre les racines du fléau», a souligné Messahel. Tout comme le monde entier, l'Algérie a exposé ses appréhensions, comme l'a formulé le ministre, devant l'extrémisme violent, qu'il est impératif, aujourd'hui, de conjuguer les efforts de la communauté internationale pour le contrer, a-t-il suggéré. Cependant, selon Messahel, ce combat exige la distinction entre «l'islam, qui est une religion de paix, et l'extrémisme sous toutes ses formes», a-t-il prévenu, allusion faite notamment aux groupes islamistes armés «se proclamant défenseurs de la religion musulmane». La déradicalisation incombe aussi un «État fort», a déclaré le ministre en référence aux conflits armés qui prévalent en Libye, Syrie, Irak, Mali etc. Cette lutte est également indissociable, selon lui, de l'État de droit, de la démocratie et du respect des droits de l'Homme, qui sont des «remparts contre la propagande terroriste». C'est du moins, là, une feuille de route qui est le fruit d'une longue expérience en la matière, a entendu dire Messahel. Par ailleurs, les questions de la faiblesse et de la déliquescence des États, du financement du terrorisme, des bases arrières du terrorisme sont autant de facteurs qui attisent la présence et l'activité terroriste, a mis en garde le ministre. La stratégie élaborée par l'Algérie, et qui devra donc être discutée, durant les travaux de cette conférence, consiste en une politique de déradicalisation multisectorielle inscrite dans le long terme. Des approches qui impliquent plusieurs domaines de la vie publique (Éducation, Affaires religieuses, domaine judiciaire et pénitencier, la communication…). Ce sont des points évoqués par Messahel, pour mettre en exergue l'expérience algérienne et ses avancées en la matière. Enfin, le haut cadre diplomatique algérien a indiqué que l'Algérie est convaincue que la lutte contre le terrorisme et ses matrices idéologiques est une œuvre de longue haleine qui appelle à la conjonction des efforts et des moyens de toute la communauté internationale».

Farid Guellil

MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS ET WALIS DELEGUÉS

Le président de la Républiqu, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République.

À ce titre, sont nommés walis:

- Salamani Mohamed, wali de la wilaya de Batna
- Abbès Kamel, wali de la wilaya de Aïn-Defla
- Bouazghi Abdelkader, wali de la wilaya de Blida
- Benmansour Abdallah, wali de la wilaya d'El-Bayadh
- Merzoug Larbi, wali de la wilaya de Jijel
- Merad Brahim, wali de la wilaya de Tizi Ouzou
- El-Affani Salah, wali de la wilaya de Mascara
- Chorfa Youcef, wali de la wilaya de Annaba
- Agoudjil Saad, wali de la wilaya de Ouargla,
- Bousmaha Mohamed, wali de la wilaya de M'sila,
- Hamidou Mohamed, wali de la wilaya de Biskra,
- Mechri Azzedine, wali de la wilaya de de Ghardaïa,
- Boukarabila Djelloul, wali de la wilaya de Saïda
- Bessaieh Hocine, wali de la wilaya de de Nâama,
- Hamou Touhami, wali de la wilaya de Aïn-Témouchent,
- Layadi Mostefa, wali de la wilaya de Médéa,
- Derfouf Hadjri, wali de la wilaya de Relizane,
- Madani Fouatih Abderrahmane, wali de la wilaya de M'sila,
- Ould-Salah Zitouni, wali de la wilaya de Béjaïa,
- Bouguerra Ali, wali de la wilaya de Tébessa,
- Chater Abdelhakim, wali de la wilaya de Oum-el Bouaghi,
- Ferdi Mohamed, wali de la wilaya de Laghouat,
- Silmi Belkacem, wali de la wilaya de Tamanrasset,
- Bentouati Azzedine, wali de la wialya de Tiaret,
- Mme Raïs Fatima-Zohra, wali de la wilaya de Guelma,
- Moulati Attalah, wali de la wilaya d'Illizi,
- Mermouri Moumen, wali de la wilaya de Tindouf,
- Saïdoun Abdessamie, wali de la wilaya de Bordj-Bou-Arréridj,
- Bouchema Mohamed, wali de la wilaya d'El-Oued,
- Filali Abdeghani, wali de la wilaya de Souk-Ahras,
- Bekkouche Hamou, wali de la wilaya de Khenchela,
- Mejdoub Mohamed, wali de la wilaya de Béchar,
- Limani Mustapha, wali de la wilaya d'Adrar,
- Temmar Abdelwahid, wali de la wilaya de Mostaganem,
- Ghazi Abdelhamid, wali de la wilaya de Tissemsilt.

PAR AILLEURS, SONT NOMMÉS WALIS DÉLÉGUÉS

- Aoun Mabrouk, wali délégué de la circonscription administrative de Timimoun, wilaya d'Adrar,
- M'hamed Moumen, wali délégué de la circonsription administrative de Bordj-Baji-Mokhtar, wilaya d'Adrar.
- Bouchentouf Djellouli, wali délégué de la circonscription administrative de Ouled-Djellal, wilaya de Biskra.
- M. Lansari Boubakar, Wali délégué de la circonscription administrative de Béni Abbès, Wilaya de Béchar,
- Sedas Lakhdar, wali délégué de la circonscription administrative de Aïn-Salah, wilaya de Tamanrasset,
- Ahmed Yahia, wali délégué de la circonscription administrative de In-Guezam wilaya de Tamanrasset,
- Bensaïd Abdelkader, wali délégué de la circonscription administrative de Touggourt, wilaya de Ouargla,
- Khaldi Ahcène, wali délégué de la circonscription administrative de Djanet, wilaya d'Illizi
-Messaoudi Belkacem, wali délégué de la circonscription administrative d'El Meghaier, wilaya d'El-Oued.
- Dahmani Ahmed, wali délégué de la circonscription administrative d'El-Menia, wilaya de Ghardaïa,
- Beldjoud Kamel, wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda, wilaya d'Alger,
- Ben Amar Mohamed, wali délégué de la circonscription administrative de Bir-Mourad Raïs, wilaya d'Alger.
- Mahsar Ahmed, wali délégué de la circonscription administrative de Bouzaréah, wilaya de d'Alger,
- Guenfaf Hamana, wali délégué de la circonscription administrative de Bab-el Oued, wilaya d'Alger,
- Rabhi Mohamed-Abdenour, wali délégué de la circonscription administrative de Rouiba, wilaya d'Alger,
- Benmalek Mokhtar, wali délégué de la circonscription administrative de Birtouta, wilaya d'Alger,
- Cherifi Mouloud, wali délégué de la circonscription administrative de de Dar El-Beïda, wilaya d'Alger".

BENALI-CHÉRIF, PORTE-PAROLE DU MAE, AU «*COURRIER D'ALGÉRIE*»:

«Le terrain a justifié la justesse de notre approche»

L'Algérie est convaincue que la lutte antiterroriste passe aussi par des moyens «non-violents» et non pas uniquement par la lutte militaire, a indiqué, hier, le porte-parole du ministère algérien des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali-Chérif. Interrogé à la fin de la séance d'ouverture de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur la déradicalisation tenue, le même jour, à Alger, le haut responsable diplomatique a bien voulu apporter des éclaircissements autour de cette rencontre. D'emblée, il a fait part de l'intérêt affiché par la communauté internationale ayant trouvé l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme «d'unique», de par notamment les outils mis en place pour combattre l'hydre subversive. Ainsi, au-delà des moyens «militaires et policiers» mis en avant en la matière, l'Algérie prône, aujourd'hui, une politique plus orientée vers la «déradicalisation» comme moyen préventif. Cette stratégie incombe «la mobilisation de toutes les énergies, en parallèle, donc, à la lutte armée», a souligné notre interlocuteur. Après la tenue du sommet de Washington sur l'extrémisme violent, en février dernier, l'Algérie s'est proposée pour organiser cette rencontre en vue d'exposer sa stratégie de lutte antiterroriste, et partager son expérience dans le domaine. C'est ce qu'a rappelé M. Benali, en estimant que tous les participants à cette conférence ont trouvé que l'Algérie «est plus qu'utile pour abriter ce rendez-vous, occasion justement, de faire part de son expérience qui est pour le moins concluante et probante, en la matière», a ajouté le haut cadre du MAE. «Comme vous le savez, l'Algérie ne s'est pas uniquement appuyée sur ses forces de sécurité pour se défaire du terrorisme, mais, elle fait recours à d'autres moyens dans les domaines de l'Éducation, les Affaires religieuses, la Jeunesse, les médias…», a-t-il détaillé. Selon le doyen du corps diplomatique à Madagascar, cette mobilisation a concouru à l'édification d'un «tic» face au terrorisme.

«C'est là tout le génie de l'Algérie et le secret du succès de sa politique de lutte contre le terrorisme», a affirmé le porte-parole du MAE. Ainsi donc exposée, la stratégie de l'Algérie ramènera-elle la communauté internationale, où tout au moins les pays leaders dans la lutte antiterroriste à adopter la même vision ? Pour Benali Chérif, «le terrain a démontré la justesse des choix de l'Algérie». Et pour cause, «nous avons plaidé et nous plaidons encore pour une approche globale dans la lutte contre le phénomène, une approche qui tient compte de tous les facteurs, à même de contribuer et de participer à la lutte contre l'extrémisme violent, par des moyens «non-violents» également», a-t-il précisé. Enfin, l'homme de diplomatie algérienne a indiqué qu'il est attendu de cette conférence à ce qu'elle soit sanctionnée par des conclusions, «lesquelles devraient être vulgarisées au niveau des Nations-unies», à l'occasion notamment du sommet prévu en septembre prochain à New York.

F. G.

ÉDUCATION

Nouria Benghebrit veut une période de grâce

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a sollicité solennellement, hier à Alger, une période de répit de cinq ans sans perturbations et grèves.

Ph : DR

Nouria Benghebrit

«Les perturbations que vit l'école algérienne ont des conséquences négatives sur le moral des élèves et l'institution éducative a besoin d'une période de grâce pour les cinq années à venir, afin d'arriver à asseoir en Algérie une école de qualité», a en effet expliqué la ministre qui s'exprimait lors d'un point de presse consacré au programme de la Conférence nationale de l'éducation prévue les 25 et 26 du mois de juillet en cours. Il y a des moyens autres de contestation socio-professionnelle que les mots d'ordre de grève pour poser ses revendications, a enchaîné Nouria Benghebrit en direction de l'opinion publique et des syndicats du secteur. Sur le même registre, la ministre n'a pas manqué d'expliquer que la pratique pédagogique exigeait la stabilité. La ministre a aussi et longuement revendiqué «un temps de pause». «Nous avons besoin d'une pause de cinq ans pour stabiliser le secteur», a-t-elle expressément dit. De même, elle n'a pas manqué de réitérer son appel à l'adresse du partenaire social, l'invitant à adhérer à la charte d'équité et de stabilité que son département propose avec insistance. En fait, et en raison des préalables posées par les différents syndicats du secteur, la ministre s'est évertuée à défendre le bien-fondé de sa démarche en annonçant que cette charte sera reformulée autrement. L'adoption de cette charte vise à neutraliser les paramètres d'instabilité dans lequel évolue le monde de l'éducation depuis quelques années, et qui se sont poursuivis lors de l'année scolaire écoulée. La ministre a ouvertement appelé les syndicats à conclure un «deal» consistant sur une plus grande mobilisation afin d'améliorer la classe sur les plan pédagogique, de gestion et de gouvernance. Sur sa lancée, elle a annoncé qu'elle tiendra une rencontre avec les syndicats les 24, 25 et 26 août les conviant aux mots d'ordre de motivation, engagement, mobilisation et responsabilité. Interpellée sur la mise en œuvre des réformes engagées en 2003 à la suite des travaux de la commission Benzaghou, la ministre s'est défendue d'avoir fait volte-face. Il ne s'agit nullement de la réforme de ces réformes, a-t-elle affirmé. Une réforme avait besoin d'une évaluation permanente et continue, a-t-elle nuancé se portant en faux contre les appréciations de l'opinion publique et des syndicats selon lesquelles la mise en œuvre de ces réformes ont débouché sur un échec. Selon la ministre, la Conférence nationale sur l'éducation est une conférence sans équivoque, et il y a des méthodologies d'approche scientifique à adopter avant de dresser un bilan sur ce qui a été réalisé dans le secteur de l'éducation depuis 2003 à ce jour. «Ce qui a été relayé par l'opinion publique sur un soi-disant échec des réformes ne repose pas sur des études faites sur un échantillon représentatif. Il faut d'abord faire un diagnostic sur ce qui s'est fait et les premières observations font ressortir que les moyennes obtenues dans un certain nombre de matières lors des récents examens, étaient faibles, a-t-elle toutefois reconnu, affirmant sa volonté et celle de son département de réfléchir sur les modalités et la pratique d'enseignement afin d'améliorer la pratique pédagogique. «La loi d'orientation sur l'éducation de 2008 est la référence. Appréciez-nous sur la base de la mise en œuvre de cette loi. L'environnement international n'est pas le même de 2003 à 2015. Toute la société exige actuellement de la vigilance et les réformes ont besoin d'un approfondissement. Durant les deux journées de la Conférence nationale sur l'éducation, la réflexion portera entre autres sur la problématique de l'orientation scolaire», a insisté Benghebrit, martelant sa ferme volonté à «partir en guerre contre l'échec». Elle est allée également plaidante à «redoubler de vigilance et «resserrer les rangs pour une école de qualité». L'État n'a pas lésiné sur les moyens et nous avons établi une feuille de route qui court jusqu'à 2030, a-t-elle soutenu. Après la conférence susmentionnée, la ministre a annoncé une série de conférences régionales, respectivement du 28 juillet au 1er août à Laghouat réunissant dix wilayas du Sud et une seconde à partir du 2 août regroupant dix autres wilayas.

Mohamed Djamel

DÉPLOIEMENT DE LA 3 G

Houda Feraoun «bipe» les opérateurs

Dans un entretien accordé à l'APS, la jeune ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Iman Houda Feraoun était très explicite quant à la fameuse polémique de la lenteur du déploiement de la 3 G en Algérie. Appelant à un meilleur déploiement de la 3G en Algérie, la ministre a demandé aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) de tenir leurs engagements et de se mettre au diapason de cette nouvelle technologie, en couvrant l'ensemble du territoire national. Ainsi, Mme Feraoun a assuré que son département a demandé à l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) d'examiner l'éventualité d'une accélération du rythme de déploiement de la technologie en question. Toutefois, elle a assuré que cette demande intervient au «moment où une grande partie de ce déploiement a déjà été réalisée». Toujours dans le même entretien, la ministre a précisé que «l'ARPT a émis un avis favorable". Ainsi, selon elle, la « balle est désormais dans le camp des opérateurs, lesquels sont appelés à se mettre au diapason de cette nouvelle technologie». Au sujet de l'ouverture du capital de Mobilis, Mme Feraoun a expliqué que cette procédure était engagée dans le cadre de l'entrée en bourse de certaines entreprises publiques, précisant que la décision revenait au Conseil des participations de l'État (CPE) pour lancer le processus."C'est un dossier très sensible dans le sens où l'opérateur Mobilis est une entreprise qui enregistre des bénéfices, mais reste relativement jeune par rapport à d'autres entreprises", a-t-elle estimé. L'ouverture du capital de Mobilis à hauteur de 20 % avait été annoncée fin décembre 2013 par l'entreprise mère Algérie Télécom.

LE PROJET DE LA BANQUE POSTALE EST TRAITÉ «SÉRIEUSEMENT»

Le projet de banque postale est-t-il remis aux calendres grecques? La réponse est non, selon la nouvelle ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, qui a assuré, dans cet entretien, que le projet est pris en charge très «sérieusement» et la plateforme relative aux transactions commerciales sera lancée prochainement par Algérie Poste (AP).

« Le projet de banque postale a été rouvert et une équipe est en train de le revoir pour le mettre à jour », a, à cet égard, déclaré la ministre dans ladite interview. Selon elle, la banque postale, relevant d'Algérie Poste (AP), est un projet qui a été « délaissé » à maintes reprises pour des raisons d'ordre financier et technique. Cependant, elle a rassuré, que cette fois «il est pris en charge sérieusement». Par ailleurs, elle a expliqué qu'une équipe a été installée afin d'examiner «la possibilité ou non d'avoir un partenaire étranger dans la phase de maturation du projet tout en estimant, qu'un partenariat dans ce sens «n'est pas vraiment nécessaire du fait que le dossier n'est pas trop compliqué». De surcroit, Mme Feraoun a indiqué que la mise en place de la banque postale nécessitera «un minimum de 18 mois», ainsi qu'une organisation et une formation particulières pour ses agents, qui seront confrontés à des échanges interbancaires nationaux et internationaux. Dans ce sillage, elle dira que «Le personnel de la poste pourrait, par exemple, s'exercer sur des services bancaires qui lui seront délégués, comme la Cnep Banque, ce qui permettra une transition rapide».

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AMÉLIORATION DES PRESTATIONS D'ALGÉRIE POSTE

S'agissant du développement d'Algérie Poste, elle a souligné la nécessité d'élaborer une «nouvelle stratégie», et ce, dans le cadre de l'amélioration du secteur public. «L'élaboration d'une feuille de route pour le secteur de la poste est une nécessité et le ministère de tutelle veille à ce qu'elle soit disponible dans les meilleurs délais», a rajouté le plus jeune ministre du gouvernement Sellal.

Mme Feraoun a rappelé dans ce cadre qu'Algérie Poste allait bénéficier, dès la prochaine rentrée sociale, de nouveaux postes budgétaires pour renforcer le personnel qu'elle a jugé «insuffisant». «AP bénéficiera, entre autres, de moyens pour le transport de fonds ainsi que pour le déplacement des facteurs», a-t-elle indiqué, précisant que, selon les prévisions, AP devra avoir, à la fin de l'année, des «revenus positifs». Rappelons que Algérie Poste avait indiqué, il y a quelques mois, qu'elle sera «sans conteste le vecteur principal, sinon l'unique vecteur qui va vulgariser le service des transactions de paiement monétique». «AP travaille actuellement avec des opérateurs qui sont en relation avec les citoyens pour faciliter toutes ces transactions», avait précisé la dite source.

Lamia Boufassa

CLIMAT DES AFFAIRES

Une autre régression en juin

Le Forum des chefs d'entreprises note dans son dernier baromètre sur le climat des affaires pour le mois de juin, que l'indice de confiance global (toutes activités confondues) affiche -12 en juin 2015 contre -9 en mai 2015 et -18 en juin 2014, il a donc régressé de 3 points par rapport à mai 2015 mais il a progressé de 6 points par rapport au mois correspondant (juin 2014).

Si l'on prend en considération le fait que l'entame de l'été et celle du carême ont lieu en juin 2015, on conclue alors, sur la base des indices par secteur d'activité, d'une part à un ralentissement de l'activité des secteurs hors industries agroalimentaires (IAA) dû dans une certaine mesure aux premiers départs en congé et d'autre part à un regain d'activité exclusivement dans le secteur des industries agroalimentaires en raison de la hausse de la demande. En effet, si par rapport au mois de mai l'indice des industries hors IAA et celui du Bâtiment et des travaux publics ont baissé respectivement de 11 points et de 4 points et l'indice des Services n'a pas varié, l'indice des IAA par contre est le seul à avoir progressé de 5 points en passant -3 en mai à +2 en juin. Par ailleurs, le FCE ajoute que si l'on examine les indices de confiance sectoriels du mois de juillet 2014 où l'entame du carême a eu lieu en ce mois en raison du décalage annuel et ceux du mois de juin 2014 on relève le même phénomène, à savoir un ralentissement de l'activité économique dans tous les secteurs à l'exception de celui des IAA, en effet si l'indice des IAA a progressé de 35 points en passant de -35 en juin 2014 à 0 en juillet 2014, les indices des autres secteurs ont baissé durant cette même période de 1 point pour les industries hors IAA, de 3 points pour les Services et de 31 points pour le Btph. Au niveau de l'Union européenne et de la France, la situation demeure inchangée depuis le mois de février 2015 : l'indice de confiance des industriels de l'Union européenne et celui des industriels français sont figés respectivement au niveau -3,3 et -6,9.

Rappelons qu'au mois de mai dernier, en dépit du lancement officiel de la campagne « Consommons algérien », la réaction des bénéficiaires potentiels de cette opération (Consommateurs et Producteurs) se fait attendre. En effet, en l'absence des dispositifs réglementant et encadrant le crédit à la consommation, notamment: le décret exécutif définissant les conditions d'éligibilité des entreprises et des produits ainsi que les modalités d'octroi du crédit aux Consommateurs éligibles, la Centrale des risques, les taux d'intérêts qui seront appliqués par les Banques…etc. Les commandes locales ont baissé, alors que les stocks ont augmenté comme le montre les indicateurs qui passent d'avril à mai de -23 à -29 pour les commandes locales et de 5 à 9 pour les stocks des produits fabriqués. La baisse des commandes locales et la hausse des stocks ont tiré vers le bas l'indice de confiance global qui passe de -6 en avril à -9 en mai soit un baisse de 3 points. Notons que le sondage mensuel comporte 15 questions. Chaque question propose trois types de réponses (négatif, neutre, positif) et, dans certains cas une possibilité de non-réponse(ne sait pas ou non concerné). Entre autres questions on trouve celles relatives à l'évolution du climat économique général et à l'évolution du niveau de production dans l'entreprise.

Ines B.

DOSSIER

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

La sensibilisation fait défaut

On ne cessera jamais de parler des intoxications alimentaires. Un phénomène qui s'accentue surtout en été. Tous les produits alimentaires sont exposés aux germes. Les restaurants, les pizzerias, les campus universitaires, les foyers et les salles des fêtes présentent des risques d'intoxication alimentaire.

Ph : DR

Il faut dire qu'en dépit des efforts consentis ces dernières années par les hautes autorités du pays en vue d'assainir le secteur du commerce des pratiques illicites et par ricochet assurer la protection du consommateur, l'anarchie et le dysfonctionnement continuent de régner dans la sphère commerciale, violant ainsi les lois encadrant la pratique commerciale légale et privant le consommateur de tous ses droits.Des denrées alimentaires avariées, l'expiration du délai de consommation, le manque d'hygiène et la salubrité, la vente de produits contrefaits, le non-affichage des prix, la vente de produits exposés au soleil... sont autant de pratiques commerciales frauduleuses faites, quotidiennement, au su et au vu des consommateurs, souvent attirés par les bas prix, sans se soucier des risques de sécurité ou de santé que peut engendrer le produit acquis.Les chiffres donnent froid au dos : au moins 4 000 à 5 000 cas d'intoxication alimentaire sont recensés chaque année en Algérie. 60% des cas enregistrés sont collectifs, étant contractés dans les fêtes de mariage et les waâdas, notamment en été, 40% des cas restants sont contractés dans les restaurants. Plus de 56% des intoxications alimentaires en Algérie sont causées par des commerçants. Comment donc réagir face à ce phénomène ? Mis à part quelques campagnes de sensibilisation initiées généralement par les directions du commerce dans certaines wilayas, la prise en charge de ce problème est loin d'être suffisante. On note malheureusement l'absence des associations et des directions de la santé pour lutter contre les intoxications alimentaires. Même les services d'hygiène sont mis à l'index à cause du manque de suivi et de la complaisance des PV rédigés selon les humeurs. Pourtant, il est important de sensibiliser les citoyens aux moyens d'obtenir un produit alimentaire sain, aux mesures d'hygiène, à la conservation du produit, ainsi qu'au respect de la chaîne de froid, surtout en été.

Ces intoxications sont dues au non-respect des règles d'hygiène et de la chaîne du froid, notamment pour les produits périssables tels l'œuf utilisé dans la confection des gâteaux et des pâtisseries, outre le lait et ses dérivés, les conserves et les boissons sont aussi mis à l'index.En outre, selon les médecins, le consommateur ne doit pas se laisser attirer par les produits qui portent le nom des grands labels, car selon eux, ils sont généralement contrefaits. Ainsi, le client doit, en premier lieu, avoir une certaine culture de consommation, c'est-à-dire ne pas accepter tout ce qui se vend et croire aux discours des vendeurs. Il doit être conscient sur ce qu'il consomme et ce, conformément à la loi n°09-03. Certes c'est facile d'en parler, mais comment arriver à convaincre les consommateurs dans ce sens ? Malheureusement, on ne voit plus dans les médias ces campagnes de sensibilisation qui attirent les consommateurs. Il faut également élaborer un guide du consommateur afin d'éclaircir les choses. La règlementation pour la protection du consommateur a changé mais les choses sont restées les mêmes sur le terrain. Utiliser un langage, aussi simple que possible, qui doit être à la portée de tous, à commencer par les enfants et les ménagères, est la condition essentielle pour permettre de sensibiliser au mieux sur les dangers des intoxications alimentaires.

QU'EST-CE QU'UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE ?

L'intoxication alimentaire est liée à la consommation d'aliments infectés par des bactéries nocives pour l'organisme lorsqu'elles sont présentes en trop grande quantité. Les bactéries qui transmettent les infections alimentaires les plus courantes sont la salmonelle, le campylobacter et la listeria. Chacune se développe et s'attrape d'une façon spécifique. La prévention nécessite des mesures à tous les stades de la chaîne alimentaire, depuis la production jusqu'à la transformation, la fabrication et la préparation des aliments. Diverses précautions sont à prendre pour éviter toute contamination des aliments et donc assurer leur salubrité: vérifier les dates de péremption des aliments, pour s'assurer qu'ils sont comestibles ; réfrigération rapide des aliments: ne pas rompre la chaîne du froid des aliments en particulier les surgelés qu'il faut acheter au dernier moment et placer au frais le plus rapidement possible ; cuisson des aliments à des températures adéquates ; respecter les règles élémentaires d'hygiène en veillant à la propreté de la vaisselle et des mains ; jeter toutes les conserves bombées et respecter les barèmes (température, temps) de stérilisation des conserves ménagères ; conservation des aliments à l'écart les uns des autres pour éviter la contamination croisée et ainsi la prolifération des germes.

RESPECT DES CHAÎNES DE FROID

Les équipements et matériels frigorifiques utilisés dans les établissements de conservation des denrées alimentaires altérables réfrigérées ou congelées doivent être fabriqués en matériaux appropriés et aménagés de sorte à répartir uniformément la température ambiante en tous points de la denrée stockée. Les matières premières ou produits finis doivent être entreposés sous froid (négatif ou positif selon le cas) dans les lieux de production.

Le transport des denrées alimentaires altérables doit être organisé de façon à respecter les conditions requises selon que celles-ci soient réfrigérées ou congelées ; les denrées alimentaires altérables présentées à la vente au détail doivent être conservées dans des comptoirs réfrigérés ; limiter au maximum le temps de transport entre le moment de l'achat et l'arrivée au domicile où les denrées seront rapidement mises dans le réfrigérateur ou le congélateur ; on ne doit retirer les aliments du réfrigérateur qu'au dernier moment ; ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur; mettre à l'avant du réfrigérateur les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches ; lisez bien sur l'emballage la température à laquelle le produit doit être conservé ; respectez les températures maximales indiquées sur les étiquetages des denrées préemballées.

Le fabricant de la denrée fixe la date limite de consommation en tenant compte de cette température ; laver une à deux fois par mois son réfrigérateur à l'eau savonneuse, le rincer à l'eau javellisée ; ne jamais recongeler une denrée décongelée.

LA DÉSUNION DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Sur la quarantaine d'associations activant dans la défense et la protection des consommateurs, une quinzaine d'entre elles ont bénéficié, en 2014, d'un montant de 10 millions de dinars, au titre de l'exercice 2015.À cette occasion, le président de l'Association Apoce (Alger protection et orientation du consommateur) a mis en garde contre la désunion qui règne dans les rangs du mouvement. Dans ce contexte, il est souligné la nécessité de coordonner les actions menées dans le domaine de la défense et de la protection des consommateurs, et de renforcer les campagnes de vulgarisation et de sensibilisation à l'endroit de ces derniers.

Ceci étant, le président de l'Apoce qualifiant de «très faible» le mouvement de défense et de protection des consommateurs en Algérie en dépit de son importance, dira que «malheureusement, les associations activant dans ce domaine sont mal vues par certains organismes relevant de tous les secteurs, santé, transport, autorités locales…du fait qu'elles dénoncent des réalités qui peuvent gêner les organismes en question».La crainte se fait sentir également, ajoutera-t-il, auprès de certains opérateurs économiques, qui «oublient que nous sommes leur partenaire dans l'amélioration de la qualité de leurs produits et services».

Cependant, ce qui semble le plus inquiétant, demeure «cette guerre de positionnement au sein de la société», qui règne et divise les différentes associations de protection des consommateurs et qui au final affaiblit leur rôle et la rentabilité de leurs actions.

À noter qu'une quarantaine d'associations agréées activent aujourd'hui à travers le pays dans le domaine de la protection des consommateurs, dont trois nationales et le restant réparti entre associations de wilaya et de commune.

Ines B.

BON À SAVOIR

Loi sur la protection du consommateur

Le décret exécutif n° 13-378 du 9 novembre 2013 fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur, s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation des réglementations et son harmonisation par rapport aux normes et réglementations internationales. Les opérateurs économiques algériens (importateurs) bénéficient d'un délai d'un an pour se conformer aux dispositions réglementaires du décret. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réglementation sur l'étiquetage, le mode d'emploi, le manuel d'utilisation, les conditions de garantie du produit et toute autre information doivent être rédigés essentiellement en langue arabe et à titre accessoire dans une ou plusieurs langues accessibles au consommateur. Les intervenants doivent porter à la connaissance du consommateur toutes les informations concernant les risques pour la santé et la sécurité liés à l'utilisation du produit. Ces informations doivent figurer dans le manuel d'utilisation, le mode d'emploi ainsi que sur l'emballage ou sur le produit lui-même. À propos des caractéristiques qui doivent être impérativement mentionnées sur l'emballage : Leur nombre est passé de 4 a 11 obligations pour les produits domestiques non-alimentaires : la dénomination de vente du produit ; la quantité nette du produit, exprimée en unité du système métrique international ; le nom ou la raison sociale, la marque déposée et l'adresse du fabricant ou du conditionneur ou du distributeur ou de l'importateur lorsque le produit est importé ; le pays d'origine et/ou de provenance lorsque le produit est importé ; le mode d'emploi du produit ; l'identification du lot ou de la série et/ou la date de fabrication ; la date limite d'utilisation ; les précautions a prendre en matière de sécurité ; la composition du produit et les conditions de stockage ; la marque de conformité liée a la sécurité ; l'indication des signes et pictogrammes des dangers prévus a l'annexe IV du présent décret.
Le mode d'emploi prévu au point 5 ci-dessus peut être porté sur l'étiquette du produit ou joint à l'emballage de celui-ci.

DOSSIER

DOCTEUR DJAMEL-EDDINE OULMANE, SPÉCIALISÉ EN COMMUNICATION POUR LA SANTÉ, AU COURRIER D'ALGÉRIE :

«Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année»

-Le Courrier d'Algérie : Les intoxications alimentaires sont de plus en plus inquiétantes vu le danger qu'elles présentent sur la santé des personnes, et peuvent être également mortelles. Sont-elles liées particulièrement à l'été ?

Dr Djamel-Eddine Oulmane: Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Mais durant la saison des chaleurs, le risque augmente, car les hautes températures altèrent les aliments plus rapidement pour donner plus d'intoxications alimentaires. Il faut aussi rappeler que l'intoxication alimentaire est un état pathologique qui survient après ingestion d'aliments contaminés par des agents pathogènes, qu'il s'agisse de bactéries, de virus ou de parasites. Cette contamination est le résultat, soit d'un manque d'hygiène, soit du non-respect de la chaîne de froid pendant les manipulations, la préparation, et le rangement des aliments. Que cela soit dans les foyers, chez les commerçants ou dans les unités de production, de transformation ou de stockage d'aliments.

Ph : DR

-On connaît bien les symptômes d'une intoxication alimentaire, mais que faut-il savoir de plus?

-Il y a un très large éventail de gravité des intoxications alimentaires : mais globalement cela va de la douleur abdominale, avec ou sans diarrhée, ou vomissements plus ou moins prononcés et peut-être même une fièvre jusqu'à une altération grave de l'organisme suivie du décès.

Mais, en général, la grande majorité des intoxications sont de mauvais moments à passer et puis il ne faut pas oublier qu'un très grand nombre d'intoxications alimentaires est pris en charge à temps par les services de santé d'où le faible taux de mortalité.

-Pourquoi une intoxication alimentaire peut-elle être mortelle ?

-Oui, bien entendu, une intoxication peut être mortelle, d'où l'importance du délai de prise en charge.

-Quels sont les aliments qu'il faut craindre le plus, et quelles sont les personnes les plus vulnérables ?

- Il y a des produits sensibles, pendant la saison chaude, les œufs et les produits dérivés (comme la mayonnaise et les crèmes pâtissières), les laitages, la volaille, le poisson, la viande et les crudités deviennent à haut risque… On a aussi l'exemple des intoxications dues à la consommation d'aliments achetés chez un vendeur ambulant, ou chez un commerçant qui ne respecte pas les règles d'hygiène et la chaîne de froid (comme un épicier, un pâtissier et même une grande surface…). Les fêtes familiales et les mariages, organisés en grande partie durant la saison estivale, sont aussi de véritables viviers pour les bactéries à l'origine des intoxications. Le meilleur exemple : la sauce de couscous durant les fêtes… La sauce est préparée très tôt le matin avec de la viande ou du poulet. Cette sauce va macérer dans des locaux où il fait entre 30° et 40°, une température idéale pour la multiplication des microbes. Tout cela pour aboutir à des toxi-infections alimentaires collectives, dont la presse nous parle régulièrement. Tous les exemples que je viens de citer font que, chaque année, nous avons des milliers de personnes atteintes d'intoxications alimentaires. Je peux même préciser que nous enregistrons annuellement en moyenne 4 000 cas d'intoxications alimentaires. Et je dis bien «enregistrons» car ce sont les personnes captées par les structures de santé. La réalité est bien entendue au-dessus de ce chiffre.

Toutes ces intoxications sont plus graves chez les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les malades chroniques, car cette tranche de population est fragilisée.

-Que conseillez-vous dans ce sens, c'est-à-dire, quelles sont les précautions à prendre pour prévenir les intoxications alimentaires ?

-Il faut se méfier des produits exposés à la chaleur par des marchands ambulants ou même à l'extérieur ou à l'intérieur d'un local commercial. Faites attention aux produits à base d'œuf (mayonnaise) ou de lait qui ne sont pas rangés au frais. Attention aussi à la viande hachée préparée à l'avance, exigez qu'elle soit hachée devant vous. Et puis, les courses doivent se faire dans un ordre bien précis. On commence par les produits non périssables (pâtes, riz, légumes secs...). Puis les fruits et légumes, et enfin les produits sensibles (viandes, volailles, produits laitiers...). Et la durée du temps de transport, entre les lieux d'achat et notre réfrigérateur, est également importante. Cette durée doit être la plus courte possible. Les aliments doivent être bien rangés au frigidaire: il y a des compartiments dont la température est adaptée à chaque type d'aliment. Ne placez pas le frigidaire à côté d'une source de chaleur (cloison exposé au soleil, cuisinière…). Et ne le remplissez pas à raz bord, cela perturbe la chaîne de froid et cela facilite le développement des microbes. Il ne faut aussi jamais décongeler et recongeler un aliment pour le consommer plus tard.

-Puisque nous sommes dans la cuisine, y a-t-il d'autres recommandations?

-La première recommandation c'est de veiller à une hygiène stricte de la cuisine, des ustensiles, du matériel et de toute personne impliquée dans la préparation de la nourriture. Et, enfin, pour ceux qui préparent un repas longtemps avant sa consommation (comme pour les fêtes) ne laissez pas le repas prêt plusieurs heures à l'avance à l'air ambiant, mettez-le au frais : cela évitera la multiplication des microbes et évitera ainsi de provoquer une intoxication alimentaire de groupe. Avec ces quelques conseils, nous pouvons manger avec un minimum de risques pour que l'alimentation, en plus de son rôle nutritif, continue de rester aussi un véritable plaisir.

Entretien réalisé par Ines B.

Les règles de l'OMS pour une alimentation plus saine

Un rapport du programme de surveillance de l'OMS pour la lutte contre les infections et les intoxications alimentaires en Europe, permet de se faire une idée précise de la prévalence des maladies d'origine alimentaire dans les pays d'Europe.

"Plusieurs maladies d'origine alimentaire sont en augmentation partout en Europe bien que des progrès aient été réalisés dans certains pays. La surveillance est essentielle à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et visant à limiter ces risques," a déclaré le docteur Marc Danzon, directeur régional de l'OMS pour l'Europe.Selon ce rapport, les cas recensés de campylobactériose, une gastroentérite d'origine bactérienne et principalement transmise par la volaille, la viande, l'eau et le lait cru, sont en hausse constante depuis 1985. Pareillement, des incidences élevées de trichinellose, une maladie d'origine parasitaire, sont de plus en plus signalées dans les Balkans. Elles sont dues à la consommation de produits porcins transformés à domicile sans respecter les contrôles vétérinaires obligatoires.

Depuis le milieu des années 1990, un nombre croissant de zoonoses graves, telle la brucellose (ou fièvre de Malte), ont été rapportées dans les républiques d'Asie centrale, notamment au Kirghizistan et au Tadjikistan. Cette augmentation est due à l'évolution du contexte politique et socioéconomique qui a conduit à la détérioration des programmes de lutte contre les maladies affectant le bétail, ainsi qu'à un manque d'informations chez les populations. Dans ces pays, la brucellose se transmet généralement en consommant du lait de chèvre ou de brebis non pasteurisé.Les intoxications alimentaires, telles que le botulisme restent fréquentes en Europe orientale. La majorité des cas sont liés aux modes traditionnels de conservation des aliments à domicile. L'incidence la plus élevée de botulisme a été signalée dans le Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie). Cette intoxication est due à la consommation de légumes mis en conserve de manière artisanale, une pratique courante dans ces pays à cause, notamment, du coût prohibitif des légumes frais et de la faible disponibilité de conserves alimentaires d'origine industrielle.

Selon l'OMS, bien que l'incidence de salmonellose diminue dans divers pays d'Europe occidentale, la salmonelle est encore la principale cause des épidémies de maladies d'origine alimentaire signalées dans la Région européenne (environ 75 % des cas).

Un grand nombre de ces épidémies sont dues à la consommation d'aliments d'origine animale et, notamment, d'œufs insuffisamment cuits ou de produits préparés à partir d'œufs crus (mayonnaise, glaces ou pâtisseries à la crème). Environ 40 % des épidémies de maladies d'origine alimentaire sévissant dans la Région européenne de l'OMS durant ces dix dernières années sont dues à la consommation d'aliments à domicile.

Le rapport mentionne plusieurs facteurs de la préparation alimentaire pouvant considérablement influencer l'apparition de la plupart de ces maladies : préparation d'importantes quantités de nourriture plusieurs heures avant sa consommation et conservée à des températures favorisant la croissance de bactéries pathogènes et/ou la formation de toxines ; cuisson insuffisante et réchauffement des aliments ; utilisation de produits contaminés ; contact entre les aliments crus et cuits ; et préparation sans respecter toutes les mesures d'hygiène personnelle.On confond fréquemment les maladies d'origine alimentaire et la grippe étant donné que la plupart des symptômes sont identiques : douleurs à l'estomac, diarrhées, nausées, refroidissement, fièvres et maux de tête. Ces symptômes se manifestent à tout moment, entre 30 minutes et deux semaines après le contact bactérien.

On notera cependant que les symptômes apparaîtront généralement dans les quatre à 48 heures qui suivent. Les principaux groupes vulnérables sont les personnes âgées, les enfants de moins de cinq ans et les personnes au système immunitaire affaibli.

La majorité des épidémies de maladies d'origine alimentaire sont dues à la préparation d'aliments à l'avance pour les fêtes ou autres événements organisés à domicile. Ce fait revêt dès lors une importance particulière en cette période de fin d'année. Heureusement, les maladies d'origine alimentaire peuvent être évitées dans presque 100 % des cas.

Les cinq règles à respecter lors de la préparation d'aliments à domicile sont les suivantes :

UTILISEZ DE L'EAU ET DES PRODUITS SAINS

Utilisez de l'eau potable ou prenez les mesures appropriées pour que l'eau soit saine ; choisissez des produits frais et sains ; choisissez des produits transformés en toute sécurité, comme le lait pasteurisé ; lavez les fruits et les légumes, surtout si vous avez l'intention de les consommer crus ; vérifiez bien la date d'expiration des produits.

CUISINEZ DANS UN ENVIRONNEMENT PROPRE

Lavez-vous les mains avant de manipuler les aliments et souvent pendant la préparation ; nettoyez toutes les surfaces et les équipements utilisés dans la préparation alimentaire ; protégez la cuisine contre les insectes, les rongeurs et autres animaux.

CUISEZ LES ALIMENTS ENTIÈREMENT

Cuisez bien les aliments, surtout la viande, la volaille, les œufs et les fruits de mer ; portez certaines préparations tels que potages et ragoûts au point d'ébullition de manière à ce que la température atteigne au moins 70°C ; lors de la cuisson de la viande et de la volaille, veillez à ce que les jus soient clairs et non roses ; réchauffez entièrement les aliments déjà cuits.

GARDEZ LES ALIMENTS À BONNE TEMPÉRATURE

Ne laissez pas les aliments cuits à température ambiante pendant plus de 2 heures ; réfrigérez rapidement tous les aliments cuits et périssables (de préférence à moins de 5°C) ; gardez les aliments cuits à température élevée (plus de 60°C) jusqu'à ce qu'ils soient servis ; ne conservez pas les aliments trop longtemps au réfrigérateur ; ne dégelez pas les aliments congelés à température ambiante.

SÉPAREZ ALIMENTS CRUS ET ALIMENTS CUITS

Séparez la viande, la volaille et les fruits de mer crus des autres aliments; utilisez des ustensiles à part (couteaux, planches à découper, etc.) pour la préparation des produits crus ; placez les aliments dans des récipients pour éviter tout contact entre produits crus et aliments cuits.

BOUIRA

Un mort et 19 blessés dans un carambolage à Djebahia

Une personne a trouvé la mort et dix-neuf autres ont été blessées dans un carambolage survenu, mercredi, sur la pente autoroutière de Djebahia (ouest de Bouira), selon la Protection civile. L'accident a eu lieu lorsqu'un camion a télescopé une quinzaine de véhicules légers sur la pente de Djebahia, un tronçon autoroutier dégradé, faisant un mort et 19 blessés, a précisé à l'APS le chargé de la communication à la direction de la Protection civile de Bouira, Rahmani Raouf. Les 19 blessés ont été évacués en urgence vers l'établissement public hospitalier de Lakhdaria pour subir les soins nécessaires, alors que le corps de la victime a été transporté à la morgue du même hôpital, a ajouté M. Rahmani. La perte du contrôle sur la pente de Djebahia serait à l'origine de ce carambolage qui a endommagé quinze véhicules, selon le même responsable. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie pour élucider les circonstances exactes du sinistre, a-t-on ajouté de même source.

CONSTANTINE

RÉHABILITATION BACLÉE DE LA CASCADE

Qui paie la facture ?

Ph : DR

Les Constantinois, ainsi que les visiteurs de la ville des ponts en général, ont constaté avec étonnement que la façade de la «cascade» d'eau qui distrayait le centre-ville, faisant la joie des enfants et introduisant de l'air frais en ces journées de canicule, a été décapée et son revêtement fait de plaques de faïence noire a été enlevé et posé par terre. Pourtant, cette fameuse « cascade » a été inaugurée il y a à peine deux mois et sa réalisation entre dans l'agenda des projets d'embellissement de la ville dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015».

Suite en page 9

EL-BAYADH

Deux individus arrêtés pour braconnage

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh viennent d'arrêter deux individus en possession de deux fusils de chasse, d'une paire de jumelles de terrain et de deux gazelles Dorcas égorgées. Tout a commencé par l'exploitation d'un renseignement faisant état de l'entrée en ville d'un véhicule apparemment accidenté et que les occupants se sont empressés de cacher dans un garage.

La perquisition du lieu a permis de découvrir un véhicule tout-terrain de marque Toyota Hilux dont le pare-brise, le pare-choc et la calandre étaient endommagés. Il contenait encore deux fusils de chasse, une paire de jumelles de terrain et deux gazelles Dorcas égorgées. Deux individus âgés de 68 et 33 ans ont été arrêtés sur les lieux. Ils ont été emmenés au siège de la sûreté de wilaya pour enquête.

M. A.

TISSEMSILT

Collecte de plus de 800 poches de sang durant le Ramadhan

Plus de 800 poches de sang ont été collectées durant le mois de Ramadhan, dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué , avant-hier, le directeur du centre de transfusion sanguine, Dr Ali Djoudi. Cette quantité "demeure insuffisante et loin des objectifs tracés" par le centre qui avait mobilisé, pour cette campagne de collecte, lors des soirées de Ramadhan à proximité des mosquées, des cliniques mobiles équipées de tous les moyens. Les besoins des établissements publics hospitaliers de la wilaya sont estimés, lors du mois de Ramadhan, entre 1 000 et 1 200 poches de sang pour mieux prendre en charge les malades et les victimes d'accidents de la route. Parallèlement, le centre de wilaya de transfusion sanguine a enregistré un regain d'actions de don du sang initiées par des associations et des instances sociales, caritatives et sanitaires durant le mois de ramadhan, dont une caravane organisée par le bureau de wilaya de l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche qui a contribué à la collecte de 300 poches de sang. Pour renforcer les stocks de sang des établissements hospitaliers, le centre de transfusion sanguine lancera, en collaboration avec des associations, au début de la prochaine rentrée sociale, des campagnes de collecte périodiques, notamment dans les grandes villes de la wilaya dont Tissemsilt, Theniet El- Had et Bordj Bou-Naâma.

NAÂMA

Saisie de 800 unités de spriritieux entre Pastis et bière à Aïn-Sefra

Le procureur de la République près le tribunal d'Aïn-Sefra, 70 km au sud du chef-lieu de wilaya de Naâma, vient de placer en détention préventive un individu âgé de 32 ans pour détention et vente de vin sans autorisation.

C'est suite à l'exploitation d'un renseignement que les éléments de la brigade de recherche et d'investigation, BRI, relevant de la sûreté de daïra d'Aïn-Sefra ont opéré une perquisition au niveau d'un domicile situé à hay Dhalaâ, un nouveau quartier périphérique de la ville. Ils y découvrirent 800 unités, entre Pastis et bière, destinées à la vente sous le manteau.

M. A.

AÏN TÉMOUCHENT

CENTRE UNIVERSITAIRE

De gros retards dans la livraison des infrastructures

En décembre 2013, lors de la visite qu'il a effectuée dans la wilaya d'Aîn Témouchent, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait pris connaissance de la situation qui existait au niveau du centre universitaire Belhadj Bouchaib, d'une part, et les préoccupations soulevées à l'époque par l'ex-Directeur en l'occurrence le professeur Abdelmalek Bekouche d'autre part.

Ph : DR

L'accent a été mis sur les retards accusés dans la livraison des infrastructures dont principalement la 2eme tranche de 2000 lits, le restaurant, l'aile administrative et les équipements de plusieurs activités. Après avoir écouté les explications fournies par l'ex directeur de l'urbanisme et de la construction, le Premier ministre avait accordé un délai butoir pour livrer tous les projets avant la rentrée universitaire 2015-2016. Des mises en demeure ont été notifiées séance tenante aux entreprises concernées. Il y a environ une semaine, sur le réseau social, un internaute avait signalé les difficultés rencontrées durant la rentrée universitaire 2015-2016. Reprenant certaines données, l'internaute a évoqué le problème de l'hébergement des nouveaux bacheliers. Faute de manque criard de structures adéquates, l'administration était contrainte d'utiliser des locaux de l'éducation nationale pour y faire face. Outre cette disposition qui va causer des désagréments à plusieurs étudiants, l'administration devait orienter les nouveaux étudiants vers les universités de Tlemcen et de Sidi Bel Abbés. En sus pour un premier temps, le transport universitaire va être élargi aux étudiants de la wilaya d'Aïn Témouchent qui avaient droit à l'hébergement. Il est à rappeler que le centre universitaire Belhadj Bouchaib, d'Ain Temouchent, a été doté de 2000 places pédagogiques au niveau du 1er site en 2010, ainsi que le lancement de la réalisation de la 2eme tranche de 2000 places aussi, une cité qui devait être livrée durant la rentrée 2014-2015. Le rendez-vous a été manqué malheureusement ce qui a mis les responsables du centre dans un grand embarras.

Dans la plate-forme de revendications de la grève du 16/02/ 2013, les étudiants avaient évoqué les problèmes liés aux conditions de travail, d'hébergement de la restauration et de transport. Lors de sa création par décret 08-205 du 09-07-2008, le centre a ouvert ses portes avec un effectif de 700 étudiants. Actuellement sa capacité réelle dépasse 6000 étudiants dont 4000 en licence et 2000 en Master 1et 2. Actuellement le centre Belhadj Bouchaib est composé de trois instituts, 09 domaines de formations, 14 départements, 45 licences et 26 Masters. Le tout est encadré par 212 enseignants, 116 ATS titulaires et 43 agents contractuels. Durant l'année universitaire 2013-2014, des débrayages et des arrêts de cours ont été observés à cause de la sécurité qui faisait défaut durant la nuit. Selon toute vraisemblance ce préalable de mauvais auspice aurait été réglé grâce au renforcement de la sécurité.

Alors que le portail bac 2015 a été ouvert à l'adresse des étudiants en ligne et des facilités avérées ont été mises à leur portée par le département chargé des inscriptions et de la formation, il est à noter que les inscriptions aux études universitaires pour l'obtention du diplôme de licence ou de master sont assurées par d'éminents encadreurs. Pendant ce temps des arrêtés d'habilitation des formations doctorales et post-graduées pour l'année 2015-2016 ont été lancées.

Boualem Belhadri

BOUMERDÈS

SOUK EL HAD

Remous à l'APC

Décidément rien ne va plus à l'APC de Souk El Had située à une vingtaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de Boumerdés. Quatre élus dont 2 vice-présidents sont encore montés au créneau pour dénoncer la mauvaise gestion du P/APC élu sur la liste du parti des travailleurs de Louisa Hanoune.

Dans une lettre adressée au wali, dont une copie nous a été remise, les 4 élus sont revenus à la charge pour dénoncer les dérapages commis dans la gestion par l'actuel P/APC. « En dépit de nos précédents rapports avec preuves sur la gestion opaque de notre assemblée, le P/APC défie toutes les lois régissant le code communal en usant de sa position pour détourner les deniers publics. Il lançait à qui veut l'entendre que personne ne peut lui demander des comptes et qu'il aurait le soutien de l'administration » ont-il écrit au wali pour l'informer que l'actuel gestionnaire de la municipalité est allé encore plus loin en touchant à la prime de scolarité Il aurait attribué des certificats de "nécessiteux" aux personnes qui ne sont pas dans les besoins et cela dans le but de les faire bénéficier de la prime de scolarité alors que celle-ci est attribuée exclusivement aux véritables familles nécessiteuses conformément à la loi. Ainsi les 02 conjoints qui travaillent, les commerçants connus de la ville, les propriétaires terriens, les bénéficiaires de l'ANSEJ possédant des véhicules dépassant les 300 millions de centimes loués aux entreprises et enfin des personnes possédant des voitures de luxe dépassant les 150 millions de centimes sont considérés comme des nécessiteux puisque le P/APC leur a signé le document pour que leurs enfants touchent la prime de scolarité au détriment de ceux des familles authentiquement dans le besoin. La dilapidation du foncier local, les constructions illicites, la destruction des archives, anarchie et opacité dans la gestion des marchés sont d'autres griefs portés à l'encontre du P/APC qui continue de piétiner la réglementation en vigueur sans que les autorités n'interviennent pour mettre fin à de tels agissements. Au contraire, l'administration a validé la délibération N° 36 du 29/06/ 2014 portant la destitution du vice-président Timizar Lounés pour avoir avec d'autres élus, déposé plainte contre le P/APC pour détournement des deniers publics et mauvaise gestion. Par ailleurs, les 4 élus ont déposé plainte contre le P/APC devant le procureur près du tribunal de Boudouaou pour trafic et falsification de certificat de nécessiteux. « Qui est derrière ce P/APC pour qu'il ne rende pas compte sur la gestion de la collectivité ? » s'interrogent-ils avant d'interpeller le wali pour l' ouverture d' une enquête sur les dépassements de l'actuel magistrat de la commune.

B. Khider

OUARGLA

HASSI MESSAOUD

Lancement des travaux de 4000 logements

Les travaux de réalisation de 4.000 unités de type logement public locatif (LPL) retenues pour les habitants de la ville de Hassi Messaoud (Ouargla) ont été lancés mardi. Cet important projet sera réalisé sur deux sites et en deux tranches, dont la première, soit 2.000 unités destinées aux habitants de l'actuelle ville de Hassi Messaoud, sera réalisée dans la commune de Ain El Beida, périphérie de Ouargla, sur une assiette foncière d'une superficie de 134.000 m2. La deuxième tranche (2.000 unités) sera construite au niveau du site de la nouvelle ville de Massi Messaoud, a indiqué le wali d'Ouargla lors de l'opération de lancement du projet. Le lancement de ce projet d'habitat dont les travaux ont été confiés à une entreprise de réalisation chinoise, "constitue une étape effective de la concrétisation du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud", a souligné le même responsable lors d'une visite d'inspection au site de ce nouveau pôle urbain. Ces projets d'habitat, dont le délai de réalisation est fixé pour 26 mois, seront réalisés selon les aspects architecturaux des régions sahariennes, a-t-il ajouté. Les travaux de viabilisation concernant le site des logements retenus pour la nouvelle ville de Hassi Messaoud, à savoir les réseaux d'AEP et d'assainissement, l'électricité, gaz et fibre optique, enregistrent un taux d'avancement estimé à 30% , réalisé selon les normes requises pour les villes modernes, a fait savoir le même responsable. Une zone d'activités a été également projetée au niveau du même site qui sera mise à la disposition des investisseurs de l'actuelle ville de Hassi Messaoud, a ajouté le wali.Pas moins de 1.000 emplois seront générés par ces chantiers d'habitat, au profit de la main-d'œuvre nationale. Le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, d'un coût global de 6 milliards de dollars (US), et qui est destiné à accueillir à l'horizon 2030 une population de 80.000 habitants, couvre une superficie de 4.483 hectares, dont 2.044 de périmètre d'urbanisation, 1.161 hectares inclus dans le périmètre d'extension future.

Ce futur pôle urbain comptera des immeubles administratifs, des instituts universitaires, des centres de formation, des infrastructures de santé, établissements de sport, des centres culturels et de culte, entre autres.

CONSTANTINE

Suite de la page 7

…Beaucoup de citoyens se sont posés la question sur ce travail bâclé, et fait à la vavite, tout juste pour faire en sorte que l'inauguration se fasse. Selon nos informations, le problème se situe au niveau des plaques de faïence qui ont été mal collées et se sont détachées de la murette, ce qui a nécessité carrément la fermeture de la cascade, où actuellement des ouvriers s'attellent à les remettre à leur place. Pour le citoyen lambda, c'est une certaine indignation face à ce gâchis qui ne dit pas son nom car ce projet qui a coûté énormément d'argent n'a réussi à fonctionner que pendant une durée de deux mois, et de faire aussitôt le rapprochement avec le triste épisode de la statue de Benbadis qui, sitôt installée, fut démontée parce qu'elle a été jugée révoltante et choquante à l'encontre du savant qu'elle était censée représenter. Pour rappel, la cascade en question a été aménagée, à la limite du square Ahmed-Bey, à proximité des deux hôtels Ibis et Novotel avec pour objectif d'agrémenter le centre-ville. Elle a été appréciée à cause de son originalité et de la vague de fraîcheur qu'elle apportait à l'environnement écrasé par le soleil brûlant de l'été. Cela dit, avant sa réalisation, les responsables de l'époque, notamment le directeur de l'urbanisme, avaient tant vanté le spectacle féerique que ferait naître la cascade au centre de la ville, côté du jet d'eau et de l'aménagement d'ensemble qui a changé complètement le visage du square Ahmed-Bey. Et le DUC, maître d'ouvrage du projet, de révéler que le coût global de l'ensemble a été évalué à 27 milliards de centimes. Malheureusement,

Ph : DR

depuis l'achèvement du projet et son ouverture à l'occasion de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, le lieu a perdu nettement la vocation à laquelle il était prédestiné : les magasins qui ont été aménagés en son centre n'ont pas trouvé de preneurs parce que ceux auxquels ils étaient destinés ne les ont pas trouvé à leur goût, loin du passage des piétons et franchement mal conçus pour leurs commerces. Ces magasins restent toujours fermés. D'autre part, le jet d'eau installé au centre de la place ne fonctionne que par intermittence. Ce qui fait que ce square a perdu sa vocation première pour devenir un simple espace d'exposition et pour avoir servi à deux reprises à cette fonction durant le printemps dernier. En tout cas, tous les travaux entrepris dans la cadre de la manifestation ont été menés au pas de charge et beaucoup d'anomalies se sont accumulées ; il faudra encore engager de l'argent pour un autre rafistolage, mais dans l'absolu cela s'appelle de la déprédation. Qui payera la facture ?

Mâalem Abdelyakine

BLIDA

BENKHELIL

Les habitants réclament le renforcement de la sécurité

La sécurité des biens et des personnes paraît plus que jamais menacée et la quiétude des citoyens de plusieurs cités de la commune de Benkhelil, au nord-est de Blida, semble être sérieusement perturbée notamment durant ces derniers mois. En effet, selon le nombre de citoyens qui se font quotidiennement agresser par des voyous, les offensives physiques, vols, et autres genres d'agression, sont devenus un phénomène alarmant, il ne se passe malheureusement pas une seule nuit sans qu'on enregistre des cas d'agression et de vol, selon les informations que nous avons recueillies. Le hic c'est qu'aucun quartier n'échappe aux offensives nocturnes des voleurs, des voitures ont été la cible de voyous qui ont « ramassé » dans leur tournée tout objet de valeur. Ces agressions font désormais partie du décor de cette commune jadis paisible et tranquille, les habitants de plusieurs cités vivent depuis sous la menace des agressions et des vols aidés dans cela par l'obscurité dans certains endroits. Les habitants déclarent qu'avec le noir qui caractérise les rues et les ruelles le soir et la défection des patrouilles nocturnes les exemples ne manquent plus, compte tenu de la présence d'un grand nombre d' ex-détenus des prisons dernièrement relâchés, l'absence de brigades et de patrouilles renforcées dans les cités et les axes sensibles de la commune.

Notons que la défaillance de l'éclairage public dans les quartiers est le principal facteur qui a malheureusement aggravé la situation. Dans ce contexte, il est nécessairement recommandé de mettre en œuvre un programme spécial et plus efficace, en frappant avec une main forte ces voyous et doubler les patrouilles des services de lutte contre la criminalité pour dissuader ces agresseurs.

Zarouat M.

EL-AFFROUN

Les habitants de la cité Sidi-Khlifa vivent le calvaire

Malgré les appels aux services concernés, les habitants de la cité Sidi-Khlifa, à El-Affroun, continuent de vivre le martyre en matière d'environnement. En effet, une partie de cette cité populaire vit son quotidien en respirant les mauvaises odeurs qui proviennent d'une conduite des eaux usées qui a été défoncée suite aux travaux effectués par une société il y a plusieurs mois et qui, depuis, ne cesse de déverser des eaux usées qui font vivre le calvaire aux riverains. " Croyez-moi, on ouvre rarement nos fenêtres. Vous ne pouvez pas respirer. C'est invraisemblable de vivre une telle situation alors qu'on est en 2015 " nous a dit un jeune habitant de ce quartier qui nous fera savoir, en outre, qu'il a peur que cette situation provoque des maladies, notamment aux enfants, à la veille des vacances d'été. Par ailleurs, cette localité fait face à plusieurs problèmes liés au développement local, dont l'état déplorable des routes, le manque de transport et l'oisiveté qui rendent la vie des jeunes infernale. Même le déplacement à l'intérieur du village est très difficile, voire impossible pendant les pluies à cause de nombreuses crevasses et nids-de-poule. Devant toute cette misère, les habitants mécontents lancent un appel par le biais de notre journal aux autorités locales pour revendiquer des conditions minimum à une vie décente.

Z.M

MÉDÉA

LOISIRS

Des sorties récréatives pour 1 500 jeunes

Pas moins de 1 500 jeunes issus de différentes localités de la wilaya de Médéa vont bénéficier de sorties récréatives à la faveur du programme estival mis sur pied par la direction locale de la jeunesse et des sports, a-t-on appris, mardi, auprès de cette structure.

Des virées en bord de mer et des sorties aux sites naturels et archéologiques seront organisées durant la période estivale au profit de ces jeunes qui auront ainsi l'occasion de se détendre et découvrir en même temps les beaux paysages que recèle les régions côtières du centre du pays, a-t-on précisé. L'on apprend, par ailleurs, qu'environ 400 enfants ont déjà effectué un séjour en colonie de vacances dans le cadre de ce programme. D'autres vagues d'enfants vont rejoindre "incessamment" les camps de toile prévus à cet effet. Trois villes côtières, situés au niveau des wilayas de Boumerdès, Jijel et Mostaganem, ont été retenues pour ce séjour récréatif, a indiqué la même source, en faisant observer que le nombre d'enfants ou de jeunes ciblés par ce programme estival pourrait être revu à la hausse, avec comme priorité la prise en charge des personnes issus des communes enclavées.

MOSTAGANEM

PORT DE PÊCHE ET DE PLAISANCE DE SALAMANDRE

Réception de la poissonnerie

La poissonnerie du port de pêche et de plaisance de Salamandre (Mostaganem) a été réceptionné dernièrement et attend d'être équipée, a indiqué, avant-hier, le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.
Les travaux de réalisation de cette infrastructure de vente en gros de poissons sont achevés à 100 % et son équipement sera entamé dans les prochaines semaines, a-t-il indiqué. Cette structure permet de contrôler des produits de mer et leur vente dans de meilleures conditions sanitaires pour la protection du consommateur. Une fois son entrée en service, en septembre prochain, cette poissonnerie génèrera 200 à 300 postes d'emploi directs et indirects, a-t-on estimé.
Elle contribuera aussi à organiser le marché de poissons et la lutte contre le commerce anarchique et, par conséquent, à la réduction et à la stabilité des prix du poisson.
Occupant une superficie de 1000 mètres carrés, cette poissonnerie dispose de chambres froides de grand volume outre des galeries de vente, un pavillon de fabrication de glace et un bloc de contrôle vétérinaire et autres commodités.
Par ailleurs, les travaux de réalisation d'une poissonnerie similaire ont été lancés dernièrement au niveau du port de pêche et de plaisance de la commune de Sidi-Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem) sur une superficie de 600 m2 pouvant générer 200 postes d'emploi directs et indirects, a-t-on indiqué de même source.

COUPE D'ALGÉRIE 2016

La Finale au Complexe olympique d'Oran, selon le wali

La finale de la Coupe d'Algérie 2016 aura lieu probablement au Complexe olympique d'Oran, en cours de réalisation à Belgaid (est de la ville d'Oran), a indiqué avant-hier, le wali d'Oran. Le déroulement de la finale de la coupe d'Algérie de la prochaine saison footballistique est attendu au niveau du nouveau complexe olympique d'Oran, a souligné M. Abdelghani Zaalane lors du forum du groupe de presse "Ouest tribune" qui a consacré son thème à la candidature d'Oran pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2021, en présence du président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, invité de l'émission. Le même responsable s'est déclaré également satisfait de l'état d'avancement des travaux prévoyant que le stade de football d'une capacité d'accueil de plus de 40.000 spectateurs et ses annexes qui font partie de ce complexe seront réceptionnés au courant du premier semestre de l'année prochaine. Le complexe, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 40 %, sera réceptionné à la mi 2017.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/ USMA-MCEE, DEMAIN À BOLOGHINE (20H30)

Les Algérois pour la passe de trois

L'USM Alger est bien partie pour réaliser la passe de trois à l'occasion de la réception du MC El Eulma demain soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine dans le cadre de la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique (Groupe, B).

Ph : DR

Vainqueur lors des deux précédents matchs contre l'ES Sétif et El-Mereikh du Soudan, le club de la capitale ne compte pas gâcher l'aubaine d'enchaîner une troisième victoire d'affilée qui lui permettrait de mettre un pied en demi-finales de la prestigieuse compétition continentale.Les Rouge et Noir abordent d'ailleurs la partie avec un moral au beau fixe, contrairement à leur adversaire du jour qui jouera pour la circonstance sa dernière chance dans cette compétition. Ayant entamé cette phase des poules avec un moral affecté à la suite de sa relégation en Ligue deux en fin de saison passée, Babia a mal démarré cette phase en concédant deux défaites lors des deux précédentes journées face respectivement aux Soudanais et à l'ESS.Du coup, tout le monde s'accorde à dire que les protégés de l'entraîneur Hadjar sont en passe d'abandonner cette compétition pour se consacrer d'ores et déjà à la prochaine saison pendant laquelle ils comptent rectifier le tir et réussir un retour rapide parmi l'élite.Voilà qui devrait faciliter davantage les affaires des Usmistes qui ont le vent en poupe depuis le début de leur aventure africaine qu'ils vivent pour la première fois depuis une décennie. Leurs deux premiers succès de rang leur ont permis de prendre les commandes du groupe B, leur ont ouvert l'appétit et grandi leurs ambitions.Désormais, tout le monde à Soustara ne jure que par le trophée africain, un trophée qui manque toujours au palmarès de l'équipe. En tout cas, au vu de la richesse de l'effectif algérois qui vient de se renforcer par deux attaquants de qualité, à savoir : Oussama Darfalou et Mohamed Amine Aoudia, l'on peut parier sur l'USMA afin de refaire le coup de l'ESS lors de la précédente édition, lorsque les Sétifiens ont créé la surprise en s'adjugeant le trophée africain.En tout cas, l'on ne s'attend pas à une grande résistance de la part du MCEE demain, surtout que la formation des Hauts-Plateaux se rendra à Alger avec un effectif amoindri. Ce sont ses trois meilleurs attaquants : Derrardja, Chenihi et Hamiti, qui sont annoncés absents. Les trois joueurs auraient déjà quitté le club.

De quoi rendre encore facile la mission de l'USMA, bien que cette dernière compte deux défections de taille dans son effectif, à savoir Koudri et Bouchema. Le premier étant suspendu et le deuxième blessé.

Hakim S.

CRITIQUÉ POUR SA FIN DE SAISON TERNE

Brahimi prépare sa revanche

Visiblement, l'entraîneur national, Christian Gourcuff, a bien fait de dispenser le maître à jouer des Verts, Yacine Brahimi, du précédent stage qui a été ponctué par une victoire face aux Seychelles (4-0) le 13 juin passé dans le cadre de la première journé des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2017. Du coup, le joueur, qui avait souffert de la surcharge durant l'exercice dernier, a pu bénéficier de quelques jours supplémentaires de vacances, parvenant par là même à souffler après un exercice harassant pendant lequel il avait enchainé les matchs, aussi bien en sélection nationale qu'à Porto, le club portugais qu'il avait rejoint en juillet 2014.Auteur d'une bonne première saison avec le FC Porto, malgré une surprenante baisse de niveau durant les derniers mois, Yacine Brahimi à bien l'intention d'enflammer les pelouses la saison prochaine. Après deux matches seulement face au Fortuna Sittard (Pays-Bas), et le MSV Duisbourg (Allemagne), l'international algérien a affiché ses ambitions grâce à ses prises de balle tranchantes, sa technique soyeuse et ses accélérations, des qualités qui ont beaucoup manqué aux supporters du FC Porto à une certaine période de la saison écoulée.Le retour en force de Brahimi fait déjà rêver les Dragons en avant-saison. Souffrant de douleurs musculaires à la jambe droite qui l'ont contraint à faire l'impasse sur la reprise des entraînements en début du stage de son club aux Pays-Bas, le milieu de terrain des Verts a effectué son retour lors du premier match amical du FC Porto face à la formation néerlandaise de Fortuna Sittard, il a même contribué à la large victoire (5-1) réalisée par son équipe grâce à un joli but marqué à la 88, de la rencontre. Résultat : premier test réussi pour l'international algérien.La non titularisation de Brahimi lors des deux rencontres amicales des Dragons semble faire de l'effet sur le rendement du meneur de jeu des Verts. Yacine Brahimi ne cesse de prouver qu'il fait partie des joueurs « à part ». Il a affiché une forme tonitruante lors de la seconde rencontre amicale face à MSV Duisbourg.Incorporé en deuxième mi-temps alors que le score était de 0-0, l'international algérien de 25 ans a tout fait pour regagner la confiance de son coach Julen Lopetegui en inscrivant un but à la 60, avant de servir son coéquipier Hernani, trois minutes plus tard, pour inscrire le deuxième but suite à une sublime passe entre deux défenseurs. Résultat : deuxième test réussi pour Brahimi.Il faut dire que malgré l'intérêt de plusieurs grandes écuries du football, Brahimi semble bien parti pour rester chez les Dragons, il a encore le temps pour mûrir "footballistiquement". Sa responsabilité à Porto devient d'ailleurs plus importante, surtout après le départ de deux vedettes du vice-champion du Portugal, en l'occurrence, Martinez et Quarasma.

H. S.

L'ACADÉMIE DU PAC PRÉSENTE EN FORCE EN SÉLECTION OLYMPIQUE

La revanche de Zetchi

Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, s'est dit fier après la titularisation de trois joueurs (Raouf Benghit, Mohamed Gagaa et Ramy Bensebaïni) issus de la 1re promotion de l'Académie de son club, lors de la victoire de la sélection olympique algérienne face à la Sierra Leone (2-0) samedi à Blida.

Phs : DR

«C'est la première fois qu'on voit autant de joueurs issus de notre Académie alignés d'entrée dans un match officiel d'une sélection algérienne.

Cela prouve que notre travail commence à donner ses fruits", a déclaré Zetchi à l'APS. L'Académie de football de Paradou, fondée en 2007, avait fait sensation lors des premières années de sa création grâce aux belles prestations de ses jeunes joueurs dans des matchs de gala aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, attirant une grande foule. Mais cela n'avait pas suffi pour ces joueurs afin de taper dans l'oeil des sélectionneurs des équipes nationales.

Aucun élément de cette catégorie n'a été d'ailleurs retenu dans la liste des 20 joueurs de la sélection algérienne qui a participé au championnat d'Afrique des moins de 20 ans qui a eu lieu en 2013 en Algérie, et ce, à la surprise des spécialistes. Ces mêmes joueurs exclus de la sélection des U-20 ont prouvé dans ce match face à la Sierra Leone, qu'ils avaient bel et bien leur place lors du championnat d'Afrique de 2013", a estimé Zetchi. "D'autres éléments de notre Académie étaient convoqués régulièrement pour les stages de la sélection olympique, mais ils n'ont pas figuré dans le groupe qui a été retenu pour le match de samedi passé", a encore informé le patron du club de la capitale promu en Ligue deux algérienne en fin de saison passée.

Au passage, Zetchi a rappelé que parmi les objectifs tracés à l'Académie de football de son club, celui "de pourvoir les différentes sélections nationales de joueurs de qualité". Et si Benghit, le plus jeune joueur de la sélection olympique (il a 20 ans), évolue toujours au PAC, Bensebaïni et Gagaa ont été prêtés respectivement à Montpellier (L 1, France) et à la JS Kabylie (L 1, Algérie). Les trois joueurs sont pressentis pour garder leur place de titulaire lors du match retour contre la Sierra Leone, samedi prochain à Blida, dans le cadre du troisième et dernier tour des éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans, qualificatif aux jeux olympiques de 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

Le PAC en stage à Tlemcen

Le Paradou AC, nouveau promu en Ligue deux algérienne de football, entame ce mardi un stage bloqué de deux semaines à Tlemcen, dans le cadre des préparatifs de l'équipe pour l'exercice 2015-2016, a appris l'APS auprès de son président Kheireddine Zetchi. Le club qui retrouve la Ligue deux après trois saisons passées au troisième palier, aura pour objectif, dans un premier temps, "d'assurer son maintien", a précisé Zetchi. L'équipe algéroise a repris les entraînements depuis trois semaines sous la houlette de son entraîneur Si-Tahar Cherif El-Ouezzani. Ce dernier avait réussi le pari de faire accéder le PAC au deuxième palier, malgré le fait qu'il a intégré le club à la mi-saison, lorsque le championnat amateur (Gr, Centre) était largement dominé par le RC Kouba.

Et pour réussir son objectif, la direction du PAC, club créé en 1994, a recruté sept nouveaux joueurs, "tout en promouvant plusieurs jeunes issus des catégories jeunes de l'équipe", a expliqué le premier responsable du club.

USMA

Un joueur sera sacrifié pour libérer une place à Aoudia

L'arrivée imminente de l'attaquant Mohamed Aoudia à l'USM Alger obligera le club de Ligue 1 algérienne à libérer un joueur de son effectif actuel, pour être en conformité avec les règlements de la Fédération algérienne de football (FAF) qui accorde 25 licences à chacune des formations de l'élite.

Aoudia vient de signer un contrat de prêt d'une année au profit de l'USMA en provenance du FSV Frankfurt.

Le club de la capitale attend l'arrivée de la lettre de prêt de son homologue de deuxième division allemande pour conclure la transaction.

Disposant d'un groupe de 25 joueurs, la direction de la formation de "Soustara" devra sacrifier l'un des deux attaquants : Nadji ou l'ivoirien Kako, a appris l'APS mardi auprès d'une source dans le club usmiste.

Pour sa part, Aoudia aura la possibilité de s'offrir une licence africaine lui permettant de participer au restant du parcours des Rouge et Noir dans la Ligue des champions.

Le dernier délai d'inscription des joueurs au niveau de la Confédération africaine (CAF) étant fixé au 4 août prochain.

La piste Leekens définitivement écartée

L'USMA a décidé d'abandonner la piste de l'entraîneur Georges Leekens, estimant que le Belge n'avait "pas la volonté" de venir, a appris l'APS mardi auprès du porte-parole du club algérois Hadj Adlène. "La piste Leekens est définitivement écartée. Nous avons attendu le technicien longtemps, je pense qu'il n'avait pas la volonté de venir chez nous. Nous allons activer d'autres pistes, mais la direction compte prendre tout son temps pour désigner un nouvel entraîneur", a affirmé l'ancien buteur des "rouge et noir". La direction de l'USMA a limogé l'ancien entraîneur allemand Otto Pfister pour "mauvais résultats", à deux journées de la fin du précédent exercice. En attendant de trancher sur l'identité du futur coach, les dirigeants usmistes ont désigné Miloud Hamdi au poste d'entraîneur en chef intérimaire depuis début juin passé. "Je pense que Hamdi est en train d'effectuer un excellent travail avec le groupe, en témoignent les deux victoires décrochées en Ligue des champions. Nous ne sommes pas pressés pour nommer un nouvel entraîneur d'autant que l'équipe marche bien", a-t-il ajouté. À l'issue de la 2e journée, l'USMA occupe le poste de leader du groupe B avec 6 points, devant l'ES Sétif et Al-Merreikh du Soudan qui comptent 3 points chacun. Le MCEE ferme la marche avec 0 point.

CSC

Le deuxième stage de préparation en Bosnie annulé

Le stage de préparation du CS Constantine, programmé en Bosnie, a dû être annulé en raison de "problèmes administratifs", a annoncé, mardi, le président du Conseil d'administration du club, Mohamed Haddad. Il s'agit notamment de problèmes liés à des difficultés pour obtenir des visas, la plupart des joueurs ne possédant pas encore des passeports biométriques, selon M. Haddad qui a ajouté que l'inexistence d'une ambassade de Bosnie à Alger a rendu la tâche encore plus difficile.Ce contretemps n'empêchera cependant pas l'équipe du Vieux Rocher d'effectuer son second stage programmé pour la période du 28 juillet au 6 août, puisque les protégés du français Hubert Velud se rendront en Tunisie, plus précisément dans la ville de Sousse (267 km de la ville d'Aïn Draham où les coéquipiers de Yacine Bezzaz ont effectué leur premier stage).Le directeur sportif du CSC, Samir Benkenida, qualifiant ce second stage primordial", a précisé que c'est à Sousse que prendra forme l'équipe-type afin de permettre au coach de se concentrer sur les aspects tactiques en vue de la saison prochaine.Commentant la séance d'entraînement qui s'est déroulée lundi dans la forêt El- Baâraouia, près de Constantine, le technicien français Hubert Velud, a estimé, en marge de la conférence de presse, que le club est "entré dans une autre phase de préparation qu'il va ponctuer par un match amical contre l'AS Khroub dimanche à 18 heures au stade Hamlaoui".

DERRARDJA AU MCA

Le président du MCEE fixe ses conditions

Le président du MC El-Eulma, Abderrazak Harkat, a affirmé mardi que le MC Alger (Ligue 1) devra s'aligner sur l'offre du club saoudien de Najran, de l'ordre de 450.000 dollars, pour pouvoir bénéficier de l'attaquant international Walid Derrardja. "Nous avons reçu une offre de 450.000 dollars de Najran pour Derrardja qui refuse d'aller jouer en Arabie saoudite. Il préfère plutôt le MC Alger qui devra débourser la même somme pour avoir le joueur", a indiqué à l'APS le premier responsable de la formation de "Babiya". Sacré meilleur buteur de la Ligue 1 la saison dernière avec 16 buts, Derrardja (24 ans) attire les convoitises de plusieurs formations, en Algérie et à l'étranger. Nous voulons préserver les intérêts du club et du joueur. L'offre des Saoudiens est concrète, et nous ne pouvons pas la revoir à la baisse sinon Derrardja n'a qu'à rester au MCEE", a-t-il ajouté. Le néo-international algérien intéressait également l'autre formation saoudienne de Hajer en plus des Soudanais d'Al-Merreikh. L'ancien joueur du NA Hussein Dey figurait aussi dans les plans du club koweitien d'Al-Arabi, avant que ce dernier ne décide d'abandonner cette piste.

ITALIE

Y a-t-il trop de footballeurs dans le pays ?

Entre faillites et réglementation restrictive sur les effectifs, il devient de plus en plus compliqué pour un footballeur transalpin de trouver un employeur.

«Plus tard, je veux être footballeur professionnel !». Voilà une réponse qui pourrait ne plus sortir de la bouche des enfants lorsque l'on leur demande ce qu'ils veulent faire quand ils seront grands. Même les conseillers d'orientation pourraient très vite convaincre les adolescents d'opter pour une branche moins bouchée. C'est que dix équipes professionnelles ont encore fait faillite cet été, et de plus en plus de footballeurs se retrouvent sur le carreau. Ajoutez à ceci, la nouvelle réglementation concernant les effectifs de Serie A, et on arrive logiquement à la problématique suivante : n'y a-t-il pas trop de footballeurs professionnels dans la Botte ?

LA 3ÈME DIVISION AU BORD DE LA FAILLITE

Il y a un an, Carlo Tavecchio, tout fraîchement élu à la tête de la fédé', avait été très clair, l'Italie doit réduire son nombre d'équipes professionnelles. "Encore ?", répondirent les joueurs en chœur. En effet, en quelques années, nous sommes déjà passés de 132 clubs répartis en quatre divisions à 102 sur trois niveaux. L'objectif annoncé est 72. Une Serie A, une Serie B, deux poules de Serie C, le tout à 18 équipes chacun. Une réforme voulue pour sauver un système qui coule à pic. Moins de clubs, plus de droits TV à se partager, et donc des finances plus solides. Sans les repêchages, la sélection naturelle ferait d'ailleurs déjà une bonne partie du travail. Parme, Monza, Venise, Reggina, Savoia, Barletta, Castiglione, Varese, Grosseto, Real Vicenza ont tous renoncé à s'inscrire dans un championnat professionnel. Une équipe de Serie A reléguée en Serie B, huit de Lega Pro (la troisième division) qui se sont sauvées en mai et une montant de Serie D, mais renonçant donc au professionnalisme. Depuis le nouveau millénaire, la Lega Pro a vu disparaître 107 équipes. Un véritable carnage. Julien Rantier fait partie de ces nombreux français partis tenter l'aventure en Italie dès leur plus jeune âge. C'était en 2001, à l'Atalanta, depuis, il a porté sept maillots différents en seconde et troisième divisions : "Cela fait déjà quatre ou cinq ans que la situation se détériore, et c'est pire en pire chaque année. On ne prend plus en compte la carrière d'un joueur. Nous sommes traités comme de la viande, les propositions de salaire sont de plus en plus basses et font parfois très peur. Mais il y a tellement de joueurs sur le carreau, que si vous refusez, ce n'est pas un problème, ils prendront quelqu'un d'autre." Le Nîmois sort pourtant d'une belle saison avec l'Alessandria, mais a dû partir à la Pro Piacenza, dans la même division : "C'est difficile de trouver des clubs qui veulent investir. A cause de la crise économique, il y a tout à perdre, et presque rien à gagner." Julien en a été directement témoin lorsque son équipe de Taranto a mis la clé sous la porte il y a quatre ans : "Le syndicat des joueurs nous aide en nous mettant des avocats à disposition pour essayer de récupérer l'argent perdu, mais jamais vous ne récupérerez tout. C'est seulement l'an dernier que j'ai touché une petite partie de mon dû."

DES EFFECTIFS SOUMIS À DES RESTRICTIONS BIEN PRÉCISES

A ces nombreuses faillites d'employeurs, s'ajoute le règlement inhérent à chaque division. En Lega Pro, les clubs sont subventionnés s'ils font jouer des jeunes. "Le problème, c'est que c'est au détriment d'une logique technico-tactique, explique l'avant-centre qui va sur ses 32 ans, les clubs se font prêter des jeunes qui sortent des U19 des équipes de Serie A et les alignent peu importe leur niveau." En Serie B, c'est autre chose, depuis deux saisons, il y a ce que l'on appelle des "liste chiuse" où l'on peut inscrire 25 joueurs dont seulement 18 ayant plus de 23 ans en échange d'un nombre illimité d'U21. Mais si vous êtes le 19e joueur "Over 23", vous restez sur le carreau malgré votre contrat. Une idée qui a été reprise par la Serie A, laquelle applique cette fois les fameux critères des listes UEFA. 25 joueurs, 4 formés en Italie, 4 au club et toujours ce nombre infini d'U21. Seul le Genoa était dans les clous la saison passée, il y a donc du boulot ! Heureusement, une dérogation d'un an permettra d'inscrire 8 joueurs "made in italy" (et non 4+4), mais cela contraint les dirigeants à recruter en conséquence. Surtout, ils vont enfin devoir dégrossir leurs effectifs. Oui, mais vu que les autres divisions sont tenues elles aussi à des réglementations strictes, où la centaine de joueurs superflus va-t-elle atterrir ?

QUELLES ALTERNATIVES ?

Finalement, la médaille d'or remportée par l'Italie aux Universiades d'été de Gwangju en Corée du Sud le 14 Juillet dernier est très symptomatique de cette situation. Il s'agissait d'une sélection de vingt joueurs provenant principalement de la Serie B et la Lega Pro et, bien entendu, tous étudiants comme le veut le principe de ces mini-Olympiades. Parmi eux, Alberto Paleari, l'un des trois gardiens de but et qui évolue à la Giana Erminio en Lega Pro : "En seconde ou troisième divisions, ce n'est pas le foot de la Serie A. Les faillites sont récurrentes et avec le salaire moyen, on ne peut pas être rentier toute notre vie. Sans un diplôme, c'est compliqué de trouver quelque chose pour l'après-football. Alors, on est de plus en plus de joueurs à couvrir nos arrières."

Lui a opté pour STAPS afin de rester dans le milieu, d'autres pour les sciences de la communication ou les langues étrangères. Certains choisissent carrément de tout plaquer. C'est le cas de Michele Pini, titulaire à Lumezzane en Lega Pro jusqu'en février dernier, un club pourtant en bonne santé financière. L'arrière gauche a décidé d'arrêter le foot à 28 ans pour accepter un poste de tourneur-fraiseur dans une fabrique de moules qui lui garantissait un avenir plus serein, surtout depuis la naissance de son fils. Julien Rantier en a vu un paquet des comme ça. "Si vous saviez le nombre de coéquipiers qui en ont eu marre. Après plusieurs faillites, ils arrêtent, reprennent un commerce avec leur famille et jouent dans un club amateur local pour le plaisir." Reste aussi la solution de l'exil, pas forcément prisée par des italiens traditionnellement "mammoni", c'est à dire aimant rester bien au chaud dans les jupons de la Mamma. Beaucoup risquent d'opter pour la Serie D et autres divisions amateurs, avec quelques primes, des défraiements, mais surtout, le plaisir de taper dans un ballon.

COPA LIBERTADORES

River Plate en finale

Le club argentin de River Plate s'est qualifié mardi pour sa première finale de Copa Libertadores en dix-neuf ans grâce à son match nul (1-1) contre les Paraguayens de Guarani en demi-finale retour à Asuncion. A l'aller, l'équipe de Buenos Aires s'était imposée 2-0 à domicile. Grâce à ce match nul, River Plate va jouer sa première finale de Copa Libertadores depuis 1996, année où le club argentin avait remporté la plus prestigieuse des compétitions pour les clubs latino-américains. En finale, River Plate tentera de décrocher la troisième Copa Libertadores de son histoire lors de sa cinquième finale. Le club du nord de Buenos Aires affrontera le vainqueur de l'autre demi-finale retour, opposant mercredi le club brésilien l'Internacional de Porto Alegre aux Mexicains des Tigres de Monterrey du Français André-Pierre Gignac. Au match aller, les Brésiliens l'avaient emporté 2-1.

MANCHESTER UNITED

Van Gaal critique déja Schweinsteiger

Louis van Gaal a toujours été un entraîneur exigeant qui n'a pas sa langue dans sa poche. Franck Ribéry, qui a connu quelques difficultés sous ses ordres au Bayern Munich (2009-2001), peut aisément en témoigner: le courant n'est jamais passé entre les deux hommes. Bastian Schweinsteiger, qui a donc côtoyé Van Gaal lors de son passage en Bavière et qui a retrouvé le coach à Manchester United, savait donc à quoi s'en tenir en s'engageant avec les Red Devils.

Après une première sortie convaincante face à Club America (1-0) la semaine passée, «Schweini» n'a pas du tout répondu aux attentes de son entraîneur mardi, malgré la victoire contre San José Earthquake (3-1), toujours en amical. «Lui aussi a été mauvais. Il n'y a eu qu'un joueur qui s'est mis en évidence, je pense, et c'est Pereira (auteur d'un but). Mais les joueurs peuvent mal jouer, certainement, quand ils n'ont que trois jours ou six jours d'entraînement dans les jambes, et qu'ils n'ont disputé que 45 minutes.

Lors du premier match, il (Schweinsteiger) a très bien joué et là, il a mal joué», a souligné Van Gaal en conférence de presse.

MESSI AU GABON

La présidence dément lui avoir versé de l'argent

La présidence gabonaise a démenti mardi avoir versé "une quelconque somme d'argent" à Lionel Messi, dont la visite dans le pays le week-end dernier a déclenché une vive polémique sur les réseaux sociaux. "La République gabonaise dément fermement avoir versé, voire promis de verser, une quelconque somme d'argent au footballeur international argentin Lionel Messi", affirme ainsi un communiqué de la présidence.

"Celui-ci a séjourné au Gabon du 17 au 18 juillet 2015, sur invitation" du président Ali Bongo Ondimba, poursuit le texte. La présidence précise enfin que Lionel Messi "a accompagné le chef de l'Etat à Port-Gentil (capitale économique) pour la pose de la première pierre du futur stade de la ville, dans la perspective de la Coupe d'Afrique des nations 2017", dont le Gabon sera le pays organisateur. La venue du quadruple Ballon d'or avait en effet suscité un tollé sur les réseaux sociaux ces derniers jours, de nombreux Gabonais s'interrogeant sur le côut d'une telle visite, dans un pays qui connait d'importantes difficultés économiques et où plus d'un tiers de la population vit dans la pauvreté malgré la production de pétrole.

Lundi, le site internet de France Football a renchéri dans la polémique, affirmant que "la petite virée africaine devrait (...) rapporter autour de 3,5 millions d'euros" à la star du foot.

"Bonne action ou coup de com' pour Ali Bongo?", se demandait dimanche un internaute sur Twitter, sous une photo qui a également fait couler beaucoup d'encre: on y voit le président gabonais au volant d'une jeep Mercedes décapotable fendant la foule à Libreville, Messi à ses côtés sur le siège passager.

L'arrivée du footballeur mal rasé, vêtu d'un short déchiré et les bras recouverts de tatouages, a par ailleurs suscité de nombreuses parodies humouristiques sur Internet.

Ainsi, plusieurs Gabonais ont posté sur Facebook des photos d'eux en shorts et en tongs, valise à la main et chapeau de paille sur la tête, mimant leur départ en Amérique du Sud.

"Aujourd'hui le président d'Argentine va conduire un taxi-bus pour nous transporter!", plaisante l'un d'eux. Autre image qui a fait le buzz : la couverture de la bande dessinée "Tintin au Congo" revisitée en "Tintin Messi au Gabon", avec le footballeur conduit par le président Bongo, et le fidèle chien Milou assis à l'arrière du véhicule.

GRÈCE

Athènes veut finaliser l'accord sur un nouveau prêt

Le gouvernement grec espère finaliser l'accord avec les créanciers sur le nouveau prêt d'ici au 20 août, a indiqué mardi sa porte-parole, Olga Gerovassili, quelques heures après l'introduction au Parlement du deuxième volet des mesures controversées, réclamées par l'UE et le FMI.

Ph : DR

Après le vote de ces mesures, prévu pour hier soir, le gouvernement «va reprendre immédiatement les négociations avec les institutions, UE, BCE et FMI, qui doivent durer jusqu'au 20 août au plus tard», a indiqué la porte-parole citée dans un communiqué. La Grèce espère d'ici à cette date finaliser l'accord sur un troisième prêt sur trois ans, comme convenu le 12 juillet entre Athènes et la zone euro. Le 20 août, la Grèce, dont les caisses sont vides, doit rembourser 3,188 milliards d'euros à la Banque centrale européenne (BCE), puis 1,5 milliard d'euros au Fonds monétaire international (FMI) en septembre. Lundi, grâce aux 7,16 milliards d'euros débloqués en urgence par l'Union européenne, la Grèce a pu solder deux arriérés dus au FMI, les 30 juin et 13 juillet, pour un total de deux milliards d'euros et verser à la BCE son dû de 4,2 milliards d'euros. Suite à cet accord et au financement d'urgence obtenu par Athènes, l'agence de notation Standard and Poor's a relevé mardi de deux crans, à «CCC+» sa note de la dette grecque, assorti d'une perspective «stable». Selon S&P, cet accord a réduit le risque d'une éventuelle sortie de la Grèce de la zone euro, mais le danger d'un «Grexit» reste néanmoins «élevé».

VOTE TEST MERCREDI

Le deuxième volet des mesures contenu dans le projet de loi, déposé au Parlement par le gouvernement grec, comprend l'introduction de la directive européenne de 2013, adoptée lors de la crise à Chypre et garantissant des dépôts bancaires jusqu'à 100.000 euros. Il inclut aussi une réforme du code de procédure civile visant à simplifier et accélérer la justice et en réduire les coûts. Le syndicat des fonctionnaires Adedy a annoncé une manifestation devant le Parlement à Athènes mercredi soir, lors du débat du texte à l'Assemblée en procédure d'urgence. Ce vote constitue un nouveau test pour le gouvernement du Premier ministre Alexis Tsipras, issu du parti de la gauche radicale Syriza, dont plus d'un cinquième des députés s'étaient prononcés contre le premier volet des mesures de rigueur voté au Parlement il y a une semaine. Ces mesures ont finalement été adoptées grâce aux voix de l'opposition, de droite et socialiste. Ces premières mesures portaient surtout sur la hausse de la TVA et des cotisations sociales, une loi entrée en vigueur dès lundi. La porte-parole a expliqué que le gouvernement s'était mis d'accord avec les institutions pour reporter à «plus tard» la suppression graduelle des pré-retraites, qui aurait dû être adoptée mercredi dernier. Selon des analystes, le gouvernement de coalition de Syriza et des Grecs Indépendants (petit parti souverainiste) serait contraint de recourir à des élections anticipées dans les prochains mois si les défections se poursuivaient au sein du groupe parlementaire de Syriza. Mais le gouvernement, au pouvoir depuis six mois, espère que le nombre de frondeurs n'augmentra pas lors du vote de mercredi. Le Premier ministre, Alexis Tsipras, a remanié il y a quatre jours son gouvernement et s'est dit déterminé à continuer son mandat avec «un gouvernement minoritaire» pour garantir la finalisation le plus tôt possible de l'accord sur un nouveau prêt. Olga Gerovassili a écarté lundi l'éventualité d'élections anticipées, estimant que cela «ne serait pas utile pour le moment» car le gouvernement doit se concentrer sur la finalisation de l'accord avec les créanciers.

IRAK

Au moins 30 morts dans les attentats de mardi

Au moins trente personnes sont mortes, mardi, dans l'explosion de deux voitures piégées dans des quartiers chiites de Bagdad et dans d'autres attaques contre la police, selon un nouveau bilan fourni mercredi de sources policière et médicale. L'attentat le plus meurtrier a visé le quartier commercial de Bagdad al-Jadida, faisant 19 morts et 43 blessés, ont indiqué un colonel de police et une source médicale. Un autre voiture piégée a fait au moins quatre morts et dix blessés dans le quartier de Zafaraniya (sud), selon ces sources. Ces deux attentats ont été revendiqués par le groupe jihadiste Etat islamique (EI), qui occupe de vastes pans de territoire irakien à l'ouest et au nord de Bagdad, et qui a affirmé viser des milices chiites. Cette organisation extrémiste sunnite considère les chiites comme des hérétiques. Dans d'autres attaques, une voiture piégée a frappé un point de contrôle de l'armée et de la police irakiennes à Tarmiya, au nord de la capitale, faisant au moins trois morts parmi les forces de sécurité, selon la police. Une autre voiture piégée a explosé également mardi a Mandali, une localité de la province de Diyala (nord-est de Bagdad), tuant quatre autres personnes. Vendredi, l'EI a revendiqué l'une des attaques les plus sanglantes de ces derniers mois, un attentat suicide en plein marché qui a tué au moins 90 personnes et fait plus d'une centaine de blessés à Khan Bani Saad, une ville majoritairement chiite située à 20 km au nord de Bagdad.

SYRIE

L'Espagne envoie des agents pour retrouver trois journalistes

Des agents des services de renseignement espagnols se trouvent en Syrie pour tenter de retrouver trois journalistes espagnols portés disparus depuis dix jours, a annoncé mercredi matin le ministre des Affaires étrangères. L'Espagne est «pleinement active» pour les retrouver, a déclaré le ministre Jose Manuel Garcia Margallo. Mardi soir, la Fédération des associations de journalistes espagnols (FAPE) avait annoncé la disparition d'Antonio Pampliega, né en 1982, Jose Manuel Lopez, né en 1971 et Angel Sastre, âgé de 35 ans. Ils travaillaient récemment pour des médias espagnols, notamment les quotidiens ABC et La Razon, la chaîne Cuatro, et la radio Onda Cero. De source officielle on se refuse depuis mardi à évoquer un enlèvement à ce stade, invitant à une «grande prudence». «Le ministère est en contact permanent avec l'ambassade en Turquie qui supervise les opérations», a déclaré le ministre. «Il y a des gens du CNI (Centre national de renseignement) qui sont en Syrie et nous aident», a encore dit le ministre en marge d'un forum à Madrid, selon des déclarations rapportées par la radio Onda Cero. Ils ont été vus pour la dernière fois à Alep, la deuxième ville de Syrie, le 12 juillet. En septembre 2013 trois autres journalistes espagnols avaient déjà disparus en Syrie. Ils avaient été enlevés et ont été libérés en mars 2014. La Syrie, en conflit depuis 2011, est considérée comme le pays le plus dangereux du monde pour les journalistes par l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

Un haut responsable d'Al-Qaïda tué par une frappe américaine

Muhsin al-Fadhli, chef présumé du groupe Khorassan, a été tué le 8 juillet dernier lors d'un déplacement dans un véhicule près de Sarmada, a annoncé le Pentagone. Le chef présumé du groupe Khorassan, affilié à la mouvance Al-Qaïda en Syrie, a été tué dans ce pays par une frappe américaine début juillet, a annoncé mardi le Pentagone. «Muhsin al-Fadhli a été tué le 8 juillet lors d'un déplacement dans un véhicule près de Sarmada, en Syrie (Nord-Ouest)», a précisé Jeff Davis, porte-parole du ministère de la Défense dans un communiqué. Il dirigeait un réseau d'anciens combattants d'Al-Qaïda nommé groupe Khorassan, qui a fomenté des attaques contre les États-Unis et leurs alliés, selon le Pentagone.

LIBYE

40 morts dans des heurts entre tribus rivales dans le Sud

Au moins 40 personnes ont péri dans des affrontements qui opposent depuis une semaine des tribus libyennes rivales dans le sud-est libyen, selon un responsable local. «Au moins 40 personnes ont été tuées et des dizaines blessées, la plupart des hommes armés, dans des affrontements entre la tribu des Toubous et celle des Touaregs», a indiqué ce responsable joint par l'AFP à Sebha, 750 km au sud de Tripoli. Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a exhorté, dans un communiqué, les deux tribus à «cesser les combats et à régler leur différend par le dialogue». Il a déploré ces violences récurrentes dans ces régions, selon lui dues aux «luttes pour le pouvoir politique et économique». Cette dernière flambée de violences a provoqué l'exode de plusieurs centaines de familles, selon le responsable de Sebha. La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, et les milices y font la loi. Une coalition de milices notamment islamistes, Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays. Sous les auspices de Fajr Libya, un gouvernement rival s'est autoproclamé à Tripoli. Les Toubous, à la peau noire, qui vivent à cheval sur la Libye, le nord du Tchad et du Niger, sont impliqués, depuis février, dans des affrontements meurtriers avec des tribus locales du sud du pays, notamment à Koufra et Sebha.

CISJORDANIE

Un Palestinien tué par l'armée sioniste

Un Palestinien d'une vingtaine d'années a été tué mercredi par des soldats sionistes près de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée, ont indiqué à l'AFP des sources médicales et de sécurité palestiniennes. Mohammed Alawna a été mortellement touché par une balle au torse lors d'affrontements dans son village de Bourqine, au sud-ouest de la ville de Jénine, ont précisé ces sources. Ces heurts ont éclaté lorsque les habitants se sont opposés à des arrestations et des perquisitions menées par les soldats sionistes dans le village. Le jeune homme a été transporté vers un hôpital de Jénine où les médecins ont tenté de le réanimer, en vain, ont précisé les sources médicales. Depuis le début de l'année, une dizaine de Palestiniens ont été abattus par l'armée sioniste en Cisjordanie, selon l'ONU.

AFGHANISTAN

Rare oasis de paix, Bamiyan veut attirer les touristes

Mohammed Ibrahim s'arrête au beau milieu d'un sentier escarpé. Haletant, le guide désigne l'exquis paysage de falaises brunes, joyau de Bamiyan, une province du centre de l'Afghanistan qui mise sur sa relative stabilité pour attirer les touristes.

Phs : DR

Bamiyan a accédé à la notoriété à la suite d'un événement condamné de toutes parts comme un «acte de terrorisme culturel» : le dynamitage en 2001 par les talibans des deux bouddhas géants, trésors archéologiques vieux de 1.500 ans et jugés «anti-islamiques» par les fondamentalistes musulmans au pouvoir en Afghanistan à l'époque. Depuis, le régime des talibans a été renversé, mais le conflit n'a pas pris fin pour autant. Près de 1.000 civils ont ainsi péri dans des violences au cours des quatre premiers mois de l'année, selon l'ONU. Bamiyan, elle, est épargnée par les attentats et embuscades des rebelles talibans et fait figure d'oasis au milieu de provinces infestées d'insurgés. Nichée dans le centre de l'Afghanistan, au milieu du massif de l'Hindou Kouch, la ville de Bamiyan, qui a donné son nom à la province, a obtenu le statut de capitale culturelle d'Asie du Sud pour 2015, un honneur pour cette ancienne halte sur la Route de la Soie. Du coup, Mohammed Ibrahim n'hésite pas à chanter les louanges de sa région. «Dans les grottes de Bamiyan on trouve les plus anciennes peintures rupestres au monde. Il y a aussi le premier parc national afghan et en hiver on peut faire du ski», se vante le guide qui est par ailleurs à la tête de l'association de tourisme locale. Un petit arrêt pour reprendre son souffle et M. Ibrahim ramasse une douille datant de l'ère soviétique, l'un des nombreux vestiges du conflit qui a opposé les soldats de l'URSS aux moudjahidines dans les années 1980. «Tout l'Afghanistan est jaloux de Bamiyan. Nous vivons en paix», assure-t-il. Mais Bamiyan cultive surtout une discrète nostalgie, celle d'avant la guerre, où la région voyait passer les routards étrangers qui pour seules armes possédaient un sac à dos et leur bonne mine de hippies. Car Bamiyan ne voit toujours pas le bout du tunnel. Les touristes sont une denrée rare. Plus généralement, les atorités afghanes sont réticentes à fournir des statistiques sur le nombre de visiteurs étrangers séjournant dans le pays. Mais leur nombre a connu une chute vertigineuse en raison de l'escalade des violences. Depuis la fin de la mission de combat des troupes de l'Otan, les rebelles talibans se sont lancés dans une offensive d'envergure dans l'ensemble de l'Afghanistan, laissant peu de répit aux forces de sécurité, désormais seules en première ligne pour leur faire face.

«FAITES UNE PRIÈRE»

Pour se rendre à Bamiyan, il faut s'accrocher. L'aéroport n'a qu'une seule piste et ne peut recevoir que de petits avions. Une compagnie relie Kaboul trois fois par semaine et il n'existe que deux routes pour venir de la capitale. L'une serpente à travers la vallée de Ghorband dans la province de Parwan et l'autre passe par la province de Wardak, deux points chauds où les embuscades des talibans sont fréquentes. «Si vous êtes Afghan et que vous prenez la route, vous avez intérêt à porter des guenilles, à laisser chez vous tout document susceptible de vous relier au gouvernement et... à faire une prière», ironise Umaidullah Azad, un touriste venu à Band-e Amir, le «Grand Canyon de l'Afghanistan», connu pour ses lacs aux eaux bleu azur bordés de falaises qui y tombent à pic. «En 2001, les avions américains ont forcé les talibans à fuir et se réfugier dans les grottes. En 13 ans, ils se sont établis dans presque toutes les villes» afghanes, se lamente Mohammad Sajad Mohseni, un dignitaire chiite hazara. Les hazaras, des chiites reconnaissables à leurs traits centre-asiatiques, sont majoritaires à Bamiyan et sont largement opposés aux talibans, des fondamentalistes sunnites. A Bamiyan, la sérénité n'est rompue que par l'appel à la prière du muezzin et l'écho d'une roquette qui va s'écraser dans un village au loin. Les habitants ont d'ailleurs pris l'habitude de dire que chez eux, «la sécurité est bonne, mais l'économie mauvaise». Les propriétaires de magasins de souvenirs reconnaissent volontiers qu'ils se meurent à petit feu. «Il y a peu de chances pour que les touristes reviennent à Bamiyan tant que la paix ne sera pas revenue autour de chez nous», souffle l'un d'eux, Ghulam Ali.

Au moins 15 morts dans un attentat suicide dans le Nord

Au moins quinze personnes ont été tuées mercredi dans un attentat suicide sur un marché de la province de Faryab, au nord de l'Afghanistan, où les accrochages entre les talibans et les forces de sécurité sont fréquents, a-t-on appris auprès des autorités locales. Le kamikaze s'est fait exploser «sur le marché principal du district d'Almar», à la frontière avec le Turkménistan, a indiqué Abdul Sattar Barez, gouverneur de la province de Faryab, à l'AFP, évoquant un bilan d'au moins 15 morts et environ 38 blessés. Saleh Mohamed Saleh, le chef du district d'Almar, a confirmé le bilan. L'attentat est survenue dans un contexte d'intensification des attaques des talibans contre des cibles gouvernementales et étrangères, malgré les efforts en vue de discussions de paix. Pour la première fois en 14 ans d'insurrection, une délégation des talibans afghans a officiellement rencontré au Pakistan des responsables du gouvernement de Kaboul en début de mois, sous la supervision de responsables des Etats-Unis et de la Chine. Cette prise de contact facilitée par les Pakistanais à Murree, station touristique sur les hauteurs de leur capitale Islamabad, vise à ouvrir la voie à des pourparlers de paix afin de stabiliser l'Afghanistan Depuis la fin de la mission de combat de l'Otan en décembre dernier, 12.500 soldats étrangers sont déployés en Afghanistan dans le cadre d'une nouvelle mission baptisée «Soutien résolu», chargée de former et de conseiller les forces afghanes.

PAKISTAN

La Cour suprême se saisit du cas d'Asia Bibi

La Cour suprême du Pakistan a accepté mercredi d'examiner l'appel d'Asia Bibi, une chrétienne condamnée à mort pour blasphème et soutenue par plusieurs dirigeants occidentaux, dont le Pape François. Asia Bibi, mère de cinq enfants, a été condamnée à la peine capitale en 2010 après avoir été accusée d'avoir insulté le prophète Mahomet par des musulmanes de son village avec qui elle s'était disputée, des allégations qu'elle a toujours niées en bloc. La chrétienne est depuis devenue un symbole du débat sur la loi sur le blasphème, un sujet ultra sensible dans cette république islamique où des accusations non prouvées peuvent conduire une foule à lyncher des suspects et où les acquittements sont rares. Les avocats d'Asia Bibi avaient interjeté appel fin novembre devant la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays, après la confirmation de sa peine de mort par la Haute cour de Lahore (est). Mercredi matin, «la Cour suprême a accepté d'examiner l'appel de ma cliente contre la confirmation de sa peine de mort par la haute cour de Lahore», a annoncé à l'AFP l'un des avocats d'Asia Bibi, Saiful Malook, à la sortie de l'audience, tenue à Lahore.

La Cour va prochainement fixer une date pour le début de l'examen de l'appel, a ajouté l'avocat, qui dénonce des preuves contre sa cliente fabriquées de toutes pièces. Le juge Saqib Nisar, à la tête du trio de magistrats de la Cour suprême chargé de l'affaire, a confirmé avoir accepté la demande des avocats d'Asia Bibi. Il a ajouté qu'il examinerait également la demande d'un avocat de l'accusation qui réclame l'annulation de l'appel, interjeté trop tard selon lui. L'affaire a éclaté en 2009, après une dispute entre Asia Bibi et des femmes musulmanes qui travaillaient avec elle dans un camp de son village du Pendjab (est) et ont refusé de boire de l'eau dans un verre qu'elle, la non musulmane, avait utilisé. Quelques jours, plus tard, ces femmes sont allées la dénoncer pour blasphème, provoquant son arrestation et son emprisonnement. La controversée loi pakistanaise sur le blasphème prévoit la peine capitale pour quiconque est reconnu coupable d'avoir insulté le prophète Mahomet, et la prison à vie pour profanation du Coran. Elle est défendu bec et ongles par les influents cercles religieux conservateurs de ce pays musulman à plus de 96%, qui la considèrent comme essentielle pour protéger l'islam. Elle est en revanche dénoncée par des défenseurs des droits de l'Homme qui l'estiment instrumentalisée pour régler des conflits personnels ou fonciers, notamment contre les minorités religieuses discriminées telles que les chrétiens (1,6% de la population), des abus régulièrement confirmés par des témoignages sur le terrain. Le cas d'Asia Bibi a ému plusieurs dirigeants occidentaux, dont le Pape François, qui a déclaré en avril dernier «prier» pour elle. Elle a également reçu le soutien de la maire de Paris Anne Hidalgo, qui a réclamé sa grâce et l'a élevée au rang de citoyenne d'honneur de sa ville en mars. Au Pakistan, peu de responsables ont publiquement soutenu Asia Bibi, de peur d'être à leur tour accusés de blasphème ou menacés. L'un des rares fut Salman Taseer, gouverneur de la province du Pendjab, qui s'était également déclaré favorable à une révision de la loi sur le blasphème. M. Taseer fut abattu en 2011 à Islamabad par un extrémiste religieux, Mumtaz Qadri, qui lui reprochait ces prises de positions. Ce meurtre, non condamné voire justifié par d'influents mouvements religieux, a horrifié la classe politique locale et contribué à décourager toute campagne visant à faire réformer cette loi.

APRÈS L'ATTENTAT SUICIDE À SURUÇ

La Turquie veut sécuriser sa frontière avec la Syrie

Le gouvernement turc veut éviter que le conflit syrien ne sévisse durablement sur son territoire, et étudie de nouvelles mesures de sécurité.

Ph : DR

Le gouvernement turc doit discuter, mercredi, de nouvelles mesures pour sécuriser la frontière avec la Syrie, deux jours après l'attentat suicide attribué au groupe État islamique (EI) qui a fait au moins 32 morts dans une ville limitrophe du voisin en guerre. « Nous ne pouvons pas tolérer que des conflits extérieurs s'invitent en Turquie », a déclaré mardi le Premier ministre islamo-conservateur Ahmet Davutoglu, en annonçant la tenue d'un Conseil des ministres extraordinaire destiné à mettre sur pied un « plan d'action incluant de nouvelles mesures de sécurité à notre frontière ». Longtemps épargnée, la Turquie a en effet été tragiquement rattrapée lundi par le conflit qui se déroule depuis plus de quatre ans en Syrie, quand le centre culturel de Suruç (Sud) a été la cible d'une attaque ayant visé des jeunes proches de la cause kurde désireux de participer à la reconstruction de Kobané. Située non loin de la frontière, cette ville syrienne avait été détruite pendant la bataille qui s'est soldée en janvier par la victoire des Kurdes de Syrie sur l'EI. Depuis des mois, les alliés de la Turquie l'accusent régulièrement de ne pas en faire assez pour lutter contre le groupe EI, voire de discrètement le soutenir. M. Davutoglu a une nouvelle fois réfuté ces allégations mardi, assurant que le régime actuel n'avait « jamais entretenu de liens directs ou indirects » avec un groupe « terroriste ».

CANONS À EAU

Mardi soir, la police a utilisé du gaz lacrymogène et des canons à eau pour disperser les 800 contestataires qui s'étaient rassemblés à Istanbul, scandant des slogans antigouvernementaux, dont « on réclamera des comptes à l'État assassin ! » D'autres manifestations contre la politique syrienne du gouvernement ont eu lieu dans la ville de Nusaybin, en majorité peuplée de Kurdes et située à la frontière avec la Syrie. Au cours d'une cérémonie religieuse poignante dans une mosquée de Gaziantep (Sud), non loin de Suruç, familles et proches ont rendu hommage le même jour à 25 des personnes tuées. Le bilan officiel s'est alourdi, passant à 32 morts, tandis que, sur la centaine de blessés, 29 étaient encore hospitalisés.

Après s'être rendu au chevet de certains d'entre eux à Sanliurfa, non loin de Suruç, M. Davutoglu a promis que « tout ce qui est nécessaire » serait fait pour arrêter les auteurs de l'attaque. « Un suspect a été identifié. Ses éventuels liens à l'étranger ou en Turquie sont en cours de vérification », a en outre annoncé M. Davutoglu à la presse, sans préciser s'il parlait de l'auteur de l'attentat ou d'un de ses complices. « La probabilité la plus forte est qu'il s'est agi d'un attentat suicide lié à Daech » (acronyme arabe du groupe EI), a-t-il ajouté. Aucune organisation n'avait encore revendiqué mardi l'attentat de Suruç. Si la piste djihadiste était confirmée, cette attaque serait la première à avoir été commise sur le sol turc depuis l'émergence du groupe radical en Irak et en Syrie il y a plus d'un an. Selon plusieurs médias turcs, le « kamikaze » présumé est un Turc âgé de 20 ans.

«RESPONSABILITÉ» TURQUE

Ces dernières semaines, la police turque a réalisé une série d'opérations ayant directement visé, pour la première fois, les filières de recrutement qui opèrent en Turquie et permettent le passage illégal vers la Syrie des « recrues » de l'EI. « Cette attaque terroriste [...] est un acte de représailles contre l'engagement de la Turquie dans la lutte antiterroriste », a écrit le quotidien Sabah, proche du gouvernement.

À l'inverse, d'autres voix ont mis en cause la politique « complaisante » d'Ankara vis-à-vis des organisations radicales en guerre contre le régime de Damas et accusé le gouvernement de ne pas avoir pris la mesure de la menace djihadiste. Devant la presse, le chef de file du principal parti kurde de Turquie, Selahattin Demirtas, a mis en exergue la « responsabilité », selon lui, du gouvernement dans l'attentat.

Le quotidien Hürriyet a révélé, mardi, que les services de sécurité avaient récemment livré au gouvernement les noms de sept membres présumés de l'EI susceptibles de commettre un attentat sur le territoire turc. Comme de nombreux autres analystes, Nihat Ali Ozcan, du centre d'études Tepav d'Ankara, a vu dans l'attentat de Suruç « le déplacement sur le sol turc» de la guerre que se livrent en Syrie les milices kurdes et les djihadistes.

« Cette attaque pourrait déclencher des conflits idéologiques, ethniques et politiques en Turquie », a-t-il dit. Bien que membre de la coalition anti-djihadiste, la Turquie s'est jusque-là refusée à intervenir militairement contre le groupe EI. Son refus avait provoqué de violentes émeutes pro-kurdes dans le Sud-Est en octobre. Ankara a exprimé à plusieurs reprises sa crainte de voir émerger en Syrie une région autonome tenue par les milices kurdes proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui mène la rébellion en Turquie depuis 1984.

Deux policiers turcs retrouvés morts

Deux policiers turcs ont été retrouvés morts, mercredi matin, tués d'une balle dans la tête, dans la ville de Ceylanpinar (sud-est), située à la frontière avec la Syrie, a annoncé le gouverneur de la province de Sanliurfa Izzetin Küçük. "Nous ne savons pas encore s'il y a un lien avec le terrorisme", a déclaré M. Küçük cité par les médias turcs. Les deux membres des forces de l'ordre ont été retrouvés morts dans la même maison, selon les premiers éléments de l'enquête cités par le gouverneur. Cette découverte intervient deux jours après un attentat suicide attribué au groupe État islamique (EI) qui a fait au moins 32 morts et une centaine de blessés dans une autre ville frontalière de la Syrie, Suruç (sud), située à une centaine de kilomètres plus à l'Ouest. L'attaque de Suruç a visé un groupe de jeunes militants de gauche partisans de la cause kurde qui souhaitaient traverser la frontière pour participer à la reconstruction de la ville syrienne de Kobané, détruite par quatre mois d'intenses combats qui se sont soldés par la victoire des milices kurdes de Syrie sur les combattants djihadistes. Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu préside mercredi après-midi un conseil des ministres extraordinaire destiné à discuter d'une nouvelle série de mesures pour sécuriser sa frontière avec la Syrie.

SOUDAN DU SUD

L'armée accusée d'écraser des civils avec des chars

Les troupes de l'armée sud-soudanaise ont écrasé des civils avec leurs chars et brûlé vifs des villageois, dans le cadre de la guerre civile qui frappe le Soudan du Sud depuis un an et demi, a dénoncé mercredi un rapport de l'ONG Human Rights Watch. Le document, qui recense avec précision des atrocités commises par les forces gouvernementales, fait état d'"attaques délibérées contre des civils", constitutives de crimes de guerre, selon HRW.

"Ils ont poursuivi les gens avec leurs tanks et une fois qu'ils les ont écrasés, ils ont fait marche arrière pour les achever et s'assurer qu'ils étaient bien morts", a expliqué une femme à l'ONG spécialisée dans la défense des droits de l'homme. Ces atrocités auraient été perpétrées par les forces du gouvernement avec l'aide d'une milice de l'ethnie Bul Nuer, rapporte HRW. Un autre témoin, une femme de 30 ans, a assuré qu'un char avait traqué son neveu. "Nous courions tous ensemble, il a couru pour se cacher. Je l'ai vu, il a été écrasé avant d'atteindre la rivière", a-t-elle raconté à HRW. Des civils ont notamment tenté de fuir dans des marécages pour s'échapper, mais les troupes de l'armée ont ratissé la zone à l'aide de véhicules amphibies. Une autre habitante a aussi affirmé que les corps de deux hommes de sa famille avaient également été retrouvés, écrasés. "Leurs corps avaient été broyés", précise cette femme qui fait partie des 174 témoignages recueillis dans l'Etat d'Unité (Nord) et compilés dans ce rapport de HRW intitulé "Ils ont tout brûlé". Des victimes ont également raconté à l'ONG avoir vu des soldats castrer un homme et un adolescent de 15 ans, afin de terroriser les populations et les faire fuir leurs villages. HRW rapporte également des meurtres "de civils, hommes, femmes, mais aussi enfants et personnes âgées, pendus, fusillés et même brûlés vifs". Les combats ont débuté en décembre 2013 dans la capitale Juba lorsque le président Salva Kiir, un Dinka, a accusé son vice-président nuer Riek Machar, tout juste limogé, de fomenter un coup d'Etat. Leur rivalité politique a rapidement dégénéré en un conflit ethnique marqué par une scission de l'armée et des massacres entre les deux ethnies, qui ont fait plusieurs dizaines de milliers de victimes. En avril, l'Armée de libération du peuple soudanais (SPLA - forces gouvernementales) a lancé une grande offensive contre les rebelles, notamment dans l'Etat d'Unité, riche en pétrole.

Plus de 100.000 civils sont réfugiés dans le camp de base des Nations Unies de Bentiu, capitale de l'Etat d'Unité, une population supérieure à celle de la ville elle-même, complètement en ruines après avoir changé de mains à plusieurs reprises pendant la guerre. Après plusieurs années de travail au Soudan du Sud, les auteurs du rapport qualifient de "sidérante" l'ampleur des destructions alors que des dizaines de milliers de têtes de bétail ont été volées, privant la population de sa principale source de revenus. Dans son rapport, HRW rend également compte de 63 cas de viols mais estime qu'il ne s'agit que d'une "partie" du nombre total. "Cela inclut des viols collectifs brutaux, commis en public avec des menaces de mort", décrit le rapport. Une femme a affirmé que le viol était devenu "banal". "Un homme a braqué un pistolet derrière ma tête et m'a dit +regarde comme nous allons violer ta fille+", raconte une victime. "Ils m'ont fait asseoir sur le sol, à côté de l'endroit où ils ont violé ma fille et ils m'ont frappé avec un bâton. Puis, ils ont violé mon autre fille", a t-elle ajouté. Les forces rebelles sont elles aussi accusées d'avoir commis des viols, des meurtres et, comme le gouvernement, d'avoir recruté des enfants soldats. L'armée n'a pas souhaité répondre aux accusations de HRW. Début juillet, le gouvernement avait annoncé enquêter sur des accusations de l'ONU selon lesquelles ses troupes avaient violé et brûlé vives des jeunes filles.

AHMED WAHBI

Le chantre de l'Oranité

Ahmed Wahbi, de son vrai nom Ahmed Driche, est un chanteur algérien et l'un des fondateurs, avec Blaoui Houari, du style musical El Asri, un genre influencé par la musique arabe et les rythmes et le langage poétique oranais.

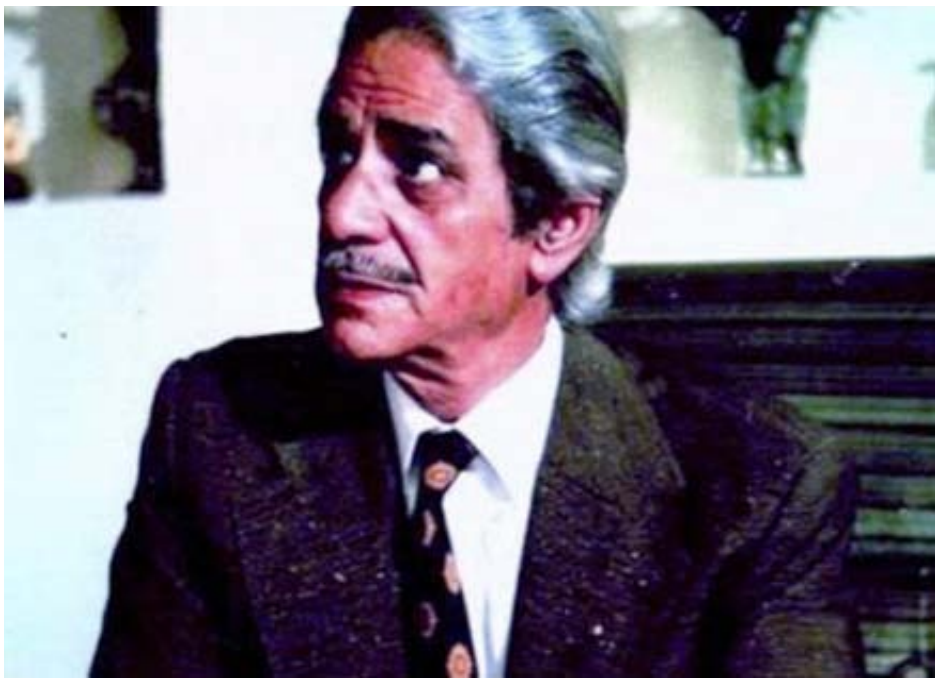

Phs : DR

L'artiste est né en 1921 à Marseille. Il est de père algérien et de mère italo-française. Son père Dader fait partie du célèbre groupe S'hab El Baroud. Il rejoint les rangs des scouts musulmans d'Oran après sa création en 1937 et c'est à partir de là qu'il commence à trouver sa vocation dans la chanson en reprenant le répertoire d'Abdelwahab lors des longues veillées dans la forêt de Misserghine. Auteur compositeur dans le registre de la chanson oranaise, il a interprété plus de 800 chansons, depuis l'enregistrement de son premier disque 78 tours, en1949, à la maison d'édition « Pacific ». En fait, sa première apparition en public remonte à l'année 1946 à la salle « Atlas » d'Alger, avec Rouiched, Keltoum, Abderrahmane Aziz, Mohamed Touri, Missoum et Cheikh Er-Rouge. Orphelin dès son jeune âge, il fut recueilli et élevé après le décès de sa mère, par ses grands-parents qui habitaient à Médina Djedida, à Oran. Cependant, avant d'être un artiste reconnu, Ahmed Wahbi a connu la gloire dans le milieu de l'athlétisme et de la natation, après avoir été sacré champion dans le 110 mètres haies. Après s'être investi dans la chanson, dans les années 1940, l'année 1950 sera une période faste, après sa rencontre avec Cheikh Abdelkader ElKhaldi. Il signera ses plus belles chansons dont « Ya Touil Erragba », « El Ghezal », « Yemna ». Son répertoire sera également enrichi, grâce à l'apport d'un autre chantre du « Chi'r El-Malhoune », Cheikh Mostefa Benbrahim. Il écrit ses propres chansons mais fait appel également à d'autres poètes ce qui lui permet de rencontrer le poète Abdelkader Khaldi et quelques maîtres de la poésie populaire comme Cheikh Saïd, Mostefa Benbrahim et Cheikh Benkabila. Il enregistre en 1950 son célèbre tube « Wahran, Wahran » évoquant l'exil et son père Dader. Sa carrière de chanteur fut bâtie essentiellement dans l'exil puisqu'il part s'installer à Paris dès 1947, avant de regagner Tunis en 1957 où il fonde la troupe musicale du Front de Libération Nationale (FLN). Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il retourne à Oran qu'il ne quitte qu'à deux reprises : en séjournant à Paris de 1965 à 1967 et au Maroc de 1969 à 1971. Il prend la direction musicale du Théâtre régional d'Oran (TRO) après son retour à Oran et y poursuit « l'aventure de la musique algérienne ». Cet interprète et auteur-compositeur est à l'origine, avec Blaoui Houari, du genre Asri (moderne) apparu à Oran dans les années 40. On se souvient de ce groupe qui évoluait près du café Bendouma et qui avait son rival au quartier Sidi Blal, habité par des Noirs. Wahbi devint orphelin à l'âge de 4 mois, et fut donc élevé par ses grands-parents et sa sœur aînée à J'dida. Les photos qu'on a de lui le représentent presque toujours avec sa moustache fine, le costume cravate de rigueur et des lunettes d'écaille dégageant l'allure d'un chanteur égyptien des années 40 et 50. La musique d'Ahmed Wahbi est une synthèse entre la musique orientale et les rythmes agrestes de la poésie populaire algérienne. Profondément marqué par Mohamed Abdelwahab à qui il empruntera son nom d'artiste « Wahbi », Ahmed aurait été le premier artiste algérien à user du luth, instrument emblématique de la musique orientale. Pendant la période coloniale, il se produisait devant le public algérien toujours muni de cet instrument. Il est venu à la chanson par le biais des Scouts musulmans d'Oran qu'il intégra en 1930, alors enfant. Au sein du scoutisme, il côtoya Hamou Boutlélis et Kada Mazouni qui étaient, autant que lui, membres de la troupe En-Najah. Il avait animé des veillées dans la forêt de Misserguine en reprenant avec un succès fulgurant les morceaux d'Abdelwahab. Quand éclata la Seconde Guerre mondiale, il se retrouva soldat sur les fronts de Tunisie, du Rhin et du Danube. En 1942, il dut mettre à profit son tour de permission pour venir participer à un concert à l'Opéra d'Oran sous la direction de l'orchestre de Blaoui Houari. Il participa avec la chanson Nadati qalbi de Mohamed Abdelwahab. Il dut ensuite faire un séjour de dix ans à Paris (de 1947 à 1957) avant de s'installer à Tunis où il lance la troupe musicale du FLN. C'est l'époque où il mena une activité de propagande en faveur de la Révolution algérienne. Dans les années 50, il devient maître du gharbi, caracolant avec des titres sublimes tels que Aâlache Tloumouni, Ya twil regba et Wahran, Wahran, dont certaines seront reprises par Khaled. C'est indubitablement Wahran, Wahran, une chanson qui traite de l'exil, enregistrée chez Pathé-Marconi en 1950, qui le propulse au sommet de la gloire. Wahran Wahran évoque, du reste, le souvenir du père de l'artiste Dader. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'en fait, à l'instar de beaucoup d'artistes de son époque, l'essentiel de l'œuvre de Wahbi fut réalisée en exil, à Paris.. Ahmed Wahbi a construit en grande partie son originalité en jouant de l'Oriental pour exprimer l'identité oranaise ou ce qu'il convient d'appeler l'oranité. Cette identité s'exprime à travers la mise en musique du corpus poétique légué par les grands bardes oranais et marocains du XVIIIe siècle, voire d'avant. Suite à ses problèmes de santé, il limite ses déplacement et réduit son activité jusqu'à sa mort en 1993 à Alger.

RELANCE DU CINÉMA

Installation d'une commission spéciale à Djelfa

Une commission chargée de la relance du cinéma algérien à travers l'étude des infrastructures, du financement et des lois régissant le septième art a été installée récemment par le ministère de la Culture, a annoncé, lundi soir à Djelfa, le ministre du secteur, Azzedine Mihoubi. Mihoubi qui a donné à Djelfa le coup d'envoi de la manifestation "Ciné-ville", a précisé que cette commission se penchera notamment sur les questions relatives aux salles de cinéma, au financement et aux lois régissant le marché du cinéma telles que la distribution et les assurances accordées aux distributeurs". Cette commission va également s'intéresser aux textes traitant de la production et de la formation cinématographiques, a-t-il ajouté, soulignant que la relance du septième art nécessite la mise en place de formations spécifiques dans les métiers du cinéma tels que le son, l'image et l'éclairage. "D'énormes efforts doivent être consentis pour faire revivre le cinéma algérien", a déclaré. Mihoubi qui a ajouté que ces efforts portent, entre autre, sur la récupération des salles de cinéma qui peuvent assurer des projections et qui sont au nombre de 75 recensées à l'échelle nationale. Il est d'ores et déjà prévu de confier la gestion des salles de cinéma et des cinémathèques appartenant au secteur de la culture à des entreprises rattachées au ministère de tutelle. Cette démarche permettra de doter ces structures en équipements de projection modernes, a-t-il observé, signalant à propos des salles fermées que plusieurs wilayas ont été contactées en vue de leur mise sous tutelle du ministère de la Culture qui procédera à leur réhabilitation et réaménagement. Abordant la question des sites archéologiques, le ministre a rappelé qu'une carte nationale des sites archéologiques est en cours d'élaboration par la direction du patrimoine de son département et que l'opération de classement des sites en vue de leur préservation se poursuit. À ce propos, il a souligné que la restauration de la Casbah d'Alger est le "plus lourd" dossier de cette opération de classement et de préservation des sites historiques, et qu'il fait l'objet d'un suivi direct par le Premier ministre.

Le premier jour de la manifestation "Ciné-ville" qui sera abritée en parallèle par les wilayas de Batna et de Blida, a été marqué par la projection du film documentaire "Alger vue du ciel", réalisé par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel en collaboration avec la société Hope pour la production cinématographique, basée en France.

CINÉMA

Un film documentaire immortalisera le périple de la caravane Ciné-Madina

Les étapes de la caravane cinématographique initiée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et qui vient d'être lancée simultanément à Batna, Djelfa et Blida pour sillonner 40 wilayas du pays feront l'objet d'un film documentaire, a indiqué mardi un responsable de cette Agence. Le film en question, en plus des images d'ambiance, enregistrera les impressions du public, de cinéphiles et d'hommes de culture à chacune des haltes de cette caravane dont la tournée prendra fin le 8 août prochain, a précisé le responsable de la programmation et de la coordination de l'AARC, Redha Telmat Amar, en marge de cette manifestation de cinéma de plein air organisée au complexe culturel et sportif de la cité Kechida de Batna. Placée sous l'égide du ministère de la Culture, la caravane, baptisée CinéMédina, donnera notamment lieu à la projection des clips "Ayam" de la défunte Warda, "El Hamdoulilah ma b'kach istiâmar fi bladna", ainsi que du documentaire "L'Algérie vue du ciel" de Yann Arthus-Bertrand. Il sera projeté durant les trois jours de présence de la caravane à Batna plusieurs films algériens à succès dont "Harragas blues" de Moussa Haddad.

SELON DOMINIC PURCELL ET WENTWORTH MILLER

La saison 5 de «Prison Break» sera «absolument brillante»

Les acteurs principaux de la série «Prison Break», Wentworth Miller et Dominic Purcell, sont revenus sur le projet d'une cinquième saison de la série, six ans après l'arrêt du programme.

Ph : DR

Les fans de «Prison Break» sont sur le qui-vive. Après l'annonce d'une possible saison 5, de nombreux amateurs de la série ont peur que celle-ci soit de trop, après trois saisons moins réussies que la première. Interrogés par «TVLine» à l'occasion du Comic-Con de San Diego, les acteurs phares du programme originel, Wentworth Miller et Dominic Purcell, ont tenu à se montrer rassurants.

«Des conversations ont bien lieu», a affirmé Wentworth Miller dans un premier temps, confirmant l'existence d'un projet de mini-série. Dans un second temps, l'acteur a expliqué que tout ce qu'il disait était «en supposant que Michael est toujours vivant». Car en effet, le problème majeur que va rencontrer la Fox est la manière dont ils vont faire revivre l'un des personnages principaux, mort à la fin de la saison 4 (Michael Scofield se sacrifie pour sortir Sara de prison et meurt électrocuté).

Pour Dominic Purcell, ce décès n'est qu'un détail qui n'empêchera pas Wentworth Miller de revenir dans la série. «Sara aussi était morte», a-t-il lancé au journaliste. Le personnage de Sara Tancredi était annoncé mort dans la saison 3 avant de revenir finalement dans la saison 4. L'acteur qui jouait/jouera Lincoln Burrows, a expliqué que la mort de Michael à la fin de la série n'était pas gênante. «Le concept dont j'ai entendu parlé est absolument brillant, les gens vont adorer», a-t-il déclaré.

LE RETOUR DE SARAH, LA PETITE AMIE DE MICHAEL ?

De son côté, l'actrice Sarah Wayne Callies (qui interprétait la Sara en question) s'est également exprimé sur le retour de «Prison Break» lors d'un Comic-Con, alors qu'elle faisait la promotion de sa nouvelle série, «Colony».

«Quelqu'un, à un poste important au niveau de la production, m'a appelé pour me parler d'une suite à "Prison Break". J'ai cru qu'elle plaisantait et je lui ai dit que ce serait génial. Elle m'a répondu qu'ils m'appelleraient dans quelques mois. C'était un peu comme avoir une conversation avec la CIA. (...) S'ils veulent revenir et que le script est bon, on aura peut-être d'autres histoires à raconter», a-t-elle raconté à Digital Spy.

La Fox souhaiterait relancer «Prison Break» avec une mini-saison 5, comme ce qu'elle avait déjà fait en 2014 avec la neuvième saison de «24 heures chrono» qui n'avait compté que 12 épisodes. Lancée il y a 10 ans, en 2005, et arrêtée après 4 saisons en 2009, les débuts de «Prison Break» avaient battu des records d'audiences pour la Fox.

En attendant le retour de la série, Wentworth Miller et Dominic Purcell ne chôment pas puisqu'ils apparaîtront à la rentrée dans le spin-off d'«Arrow» et de «Flash» : «Legends of Tomorrow».

GAME OF THRONES

Kit Harington de retour sur le plateau de tournage ?

Aperçu à l'aéroport de Belfast, l'acteur a refusé de prendre des photos avec les fans dans l'espoir de garder l'information secrète sur le plus gros suspense de la série de HBO. Après être apparu affublé de sa coupe mythique à Wimbledon, Kit Harington continue de faire rêver les fans de Game of Thrones sur son possible retour pour la saison 6 de la série au succès mondial. Mardi, l'acteur a été aperçu à l'aéroport de Belfast en Irlande, où le tournage de la nouvelle saison va commencer. Son personnage, Jon Snow, avait pourtant été sauvagement poignardé par les siens dans une traumatisante scène à la fin de la saison 5. Sa mort laissait donc peu de place au doute, dans une série où tuer les personnages principaux n'a jamais été un problème pour les auteurs. Cela n'a pas empêché les fans d'élaborer de nombreuses théories concernant son potentiel retour. Après la diffusion de l'épisode, Harington avait cependant été très clair dans une interview pour Entertainment Weekly : «On m'a dit que j'étais mort, je suis mort. Je ne reviens pas pour la prochaine saison.» Mais pour les fans, toujours à l'affût du moindre indice, ces nouvelles images sonnent comme une note d'espoir.

ALIEN 5

Sigourney Weaver veut offrir une «vraie fin» à la saga

Trente-cinq ans après le premier Alien, l'actrice américaine incarnera Ripley dans le cinquième volet de la série. Elle confie sa joie de tourner avec le réalisateur Neill Blomkamp, mais aussi sa volonté de trouver un épilogue idéal. Sigourney Weaver est et restera l'irréductible Ellen Ripley de la saga Alien. Désormais, l'actrice américaine de soixante-cinq ans est de nouveau prête à combattre le célèbre monstre créé par Hans Ruedi Giger, décédé le 12 mai dernier. Elle se dit ravie de retrouver une dernière fois la célèbre série de science-fiction initiée par Ridley Scott pour lui donner une chute digne de ce nom. Devant les spectateurs du Comic-Con de Londres, l'actrice a declaré vouloir offrir une fin convenable à la saga: «Je suis super excitée par ce projet car Neill est un vrai fan des premiers films. (...) On a évoqué l'idée d'offrir une vraie fin à Ripley. Elle le mérite! Jusqu'ici, elle a quand même eu un destin plutôt nul, non?». Il faut dire que chaque film offrait son lot de surprises pour la militaire qui a beaucoup enduré tout au long de la saga. Une «vraie fin»? Pour autant, le réalisateur Neill Blomkamp ne veut pas donner une suite à Alien 3 et Alien Résurrection. Dans ces derniers volets de la saga, la jeune héroïne se suicide, puis elle est ressuscitée par un généticien qui croise son ADN avec celui d'un alien. Le réalisateur reprendra la saga à partir de la fin du deuxième volet réalisé par James Cameron. Pour l'instant, aucune information n'a filtré sur le dénouement d'Alien 5. Cette «vraie fin» suggèrerait elle une seconde mort pour l'héroïne de la saga? Pour le savoir, il faudra attendre jusqu'en 2016. Patience donc pour les fans de la saga dont la date de sortie de l'ultime volet n'a pas encore été révélée.

ROBBIE AMELL ET LAUREN AMBROSE

Les nouveaux agents de la série "X-Files"

Les acteurs Robbie Amell et Lauren Ambrose rejoignent le casting de la dixième saison d'«X-Files : Aux frontières du réel» aux côtés de David Duchovny et Gillian Anderson.

Mulder et Scully vont avoir de la compagnie. Alors qu'en juin dernier, on apprenait que l'acteur Joel McHale intégrait la série dans le rôle de Tad O'Malley, un présentateur de chaîne d'information, le site TVLine a dévoilé mardi 21 juillet les noms de deux nouveaux venus dans la prochaine mini-saison d'«X-Files». Il s'agit de Robbie Amell, déjà aperçu dans «The Flash», et Lauren Ambrose, connue pour sa prestation dans «Six Feet Under».

Selon le site américain, les deux comédiens ont signé pour apparaître dans un des six épisodes qui composent cette dixième saison d'«X-Files : Aux frontières du réel». L'acteur canadien de 27 ans jouera l'intelligent et doux agent Miller tandis que l'actrice américaine de 37 ans sera l'agent Einstein, une jeune femme forte et qui a confiance en elle.

UN CASTING QUI S'ÉPAISSIT ET UN SCÉNARIO MYSTÉRIEUX

Amell et Ambrose viennent donc s'ajouter au casting déjà composé de David Duchovny, Joel McHale et Gillian Anderson, mais aussi de Mitch Pileggi qui reprendra son rôle de Walter Skinner, le supérieur hiérarchique de Fox Mulder et Dana Scully. William B. Davis, l'homme à la cigarette, devrait également faire quelques apparitions.

Les célèbres agents chasseurs d'extraterrestres reviendront en janvier prochain aux Etats-Unis sur la Fox avec une première diffusion le 24 et dans la foulée une seconde le 25 janvier 2016. Récemment, la chaîne américaine a dévoilé une première bande-annonce de 15 secondes de la nouvelle saison, remplie de références et d'images inédites. On ne connaît pas encore tous les tenants et aboutissants du scénario créé par Chris Carter, Glen Morgan, James Wong et Darin Morgan mais David Duchovny a avoué qu'il avait été «ému aux larmes» en le lisant.

MUSIQUE

Steve McQueen réalise le prochain clip de Kanye West

Le rappeur s'est fait diriger par le réalisateur de 12 years A Slave dans un long plan séquence de neuf minutes qui rassemble deux titres: All Day et I Feel like that. Après Spike Jonze, Kanye West s'attire les faveurs d'un nouveau cinéaste. Le rappeur s'est offert les talents du réalisateur Steve McQueen pour tourner un clip musical, qui sera dévoilé au County Museum of Art de Los Angeles samedi 25 juillet. Le clip sera alors visible pendant quatre jours.

Déjà, il y a quelques mois, les adeptes de la mode ont pu le découvrir pendant la Fashion Week à la Fondation Louis Vuitton. Une personne du public a réussi à en capturer quelques minutes. On peut y voir Kanye West seul dans un lieu désaffecté chantant, courant ou sautant. Le tout dans un long plan séquence de 9 minutes.

Le court-métrage rassemble deux titres: All Day et I Feel like that. Déjà en 2008, dans Hunger, le réalisateur n'avait pas hésité à avoir recours au plan séquence.

Michael Fassbender faisait face à Liam Cunningham dans un dialogue de 16 minutes, filmé avec un plan fixe, à contre-jour. Steve McQueen a enflammé Hollywood l'année dernière en présentant12 Years A Slave. Il a d'ailleurs reçu l'Oscar du Meilleur film pour son adaptation de l'autobiographie de Solomon Northup. Elle retrace la vie de cet homme noir libre, enlevé et vendu comme esclave dans une plantation de la Louisiane au XIXe siècle.

Kanye West continue quant à lui à faire parler de lui. Récemment, sa reprise ratée de Bohemian Rhapsody au festival de Glastonbury a provoqué un immense tollé. Pour autant, «la plus grande rockstar du monde», comme il se qualifie lui-même en toute humilité, sortira son prochain album, Swish, dans le courant de l'année 2015.

PAGE ANIMÉE PAR LAZREG AOUNALLAH

Mots croisés n°734

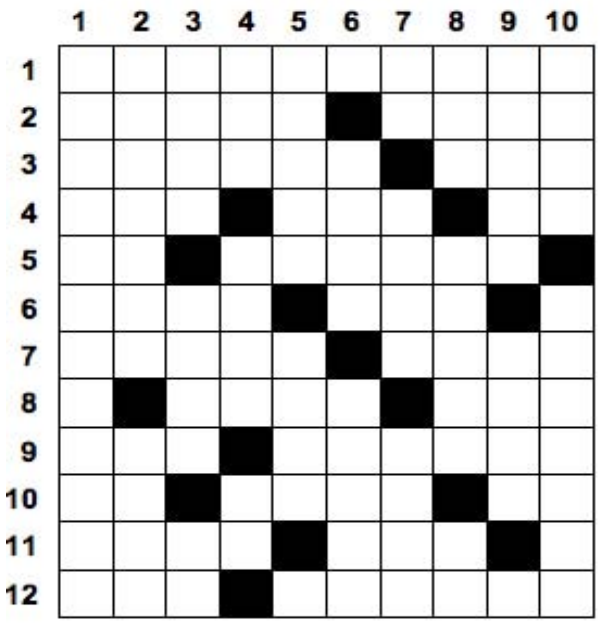

HORIZONTALEMENT

1 - Rapièce - 2 - Canal - À réformer - 3 - Quantités de rondins - Passent et mènent au trépas - 4 - Entre père et fils - Un allemand - Fin de participe - 5 - Sur une borne - Stable - 6 - Mille-pattes - Ville du Nigeria - 7 - Sur le Nil - Acide - 8 - Ondes - Plante textile - 9 - Atome - Renvoies - 10 - Indique le lieu - Conduit - En peine - 11 - Rejetée - Forme d'avoir - 12 - Terme de tennis - Bourde.

VERTICALEMENT

1 - Limitations - 2 - Affaiblit - Sens - 3 - N'est pas lourd quand il est pur - Attache - Liaison - 4 - Partie de cercle - Mit au courant - Réfléchi - 5 - Bouts de bois - Coule en France - 6 - Domiciliée - Gaz rare - 7 - Grecque - Repaires - Conduit - 8 - Prit des risques - Dans son petit nuage - Tour - 9 - Rejette - Cérémonial - 10 - S'accroche à son quartier - Occupée.

Mots fléchés n°734

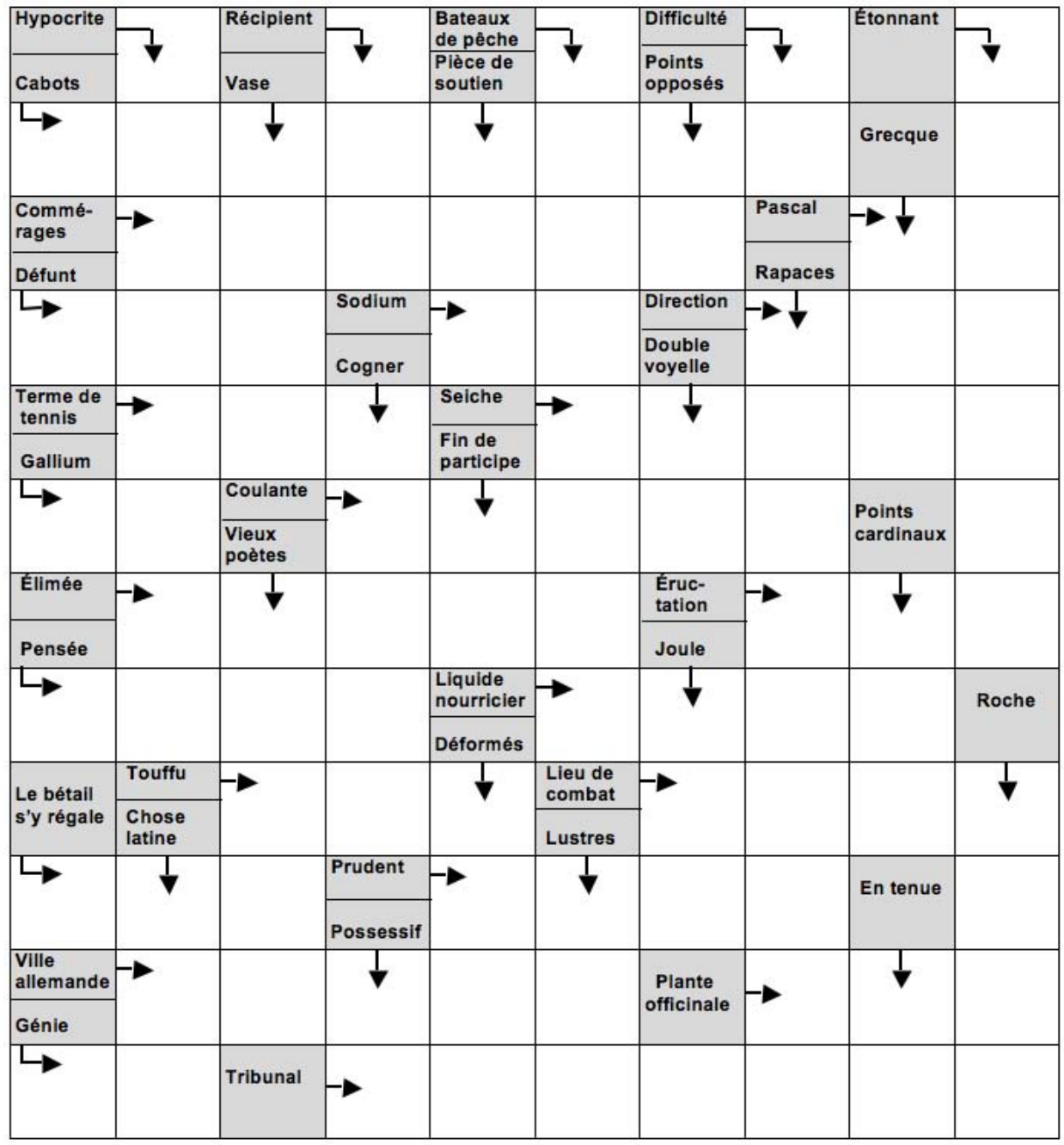

Mots masqués n°734

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Qui peut revenir en arrière, en sens inverse (10 lettres)

D	G	R	L	I	A	T	E	B	E	N	R	A	C	E	S	R	R
E	E	A	E	L	A	T	E	L	E	R	E	I	F	O	E	E	I
E	T	B	N	E	T	A	T	E	R	I	A	P	N	E	B	V	V
E	T	L	I	T	V	T	E	R	E	B	E	D	R	U	R	I	N
R	S	R	A	T	E	R	I	E	P	E	E	C	S	E	T	A	E
N	L	L	E	H	L	A	I	D	R	U	O	J	N	A	I	E	T
I	A	E	A	P	C	I	R	F	E	I	A	B	L	N	E	V	I
R	G	L	S	V	T	I	O	T	S	I	A	J	E	E	L	I	O
E	E	U	N	E	U	D	N	I	E	T	N	O	H	R	A	L	R
V	L	O	O	E	R	I	A	M	E	R	R	A	J	I	N	O	D
I	R	F	M	S	U	F	E	R	E	T	I	N	U	O	N	E	E
E	E	E	R	E	R	E	T	S	E	R	I	O	N	V	E	R	I
I	R	I	E	E	S	A	C	E	T	N	E	R	U	I	I	T	R
P	T	O	S	D	B	T	N	A	L	A	G	L	E	S	L	S	A
O	U	V	N	E	D	R	O	H	E	N	R	E	T	N	U	A	T
T	O	A	T	U	O	B	E	D	F	I	T	C	A	E	R	E	O
U	R	N	O	R	D	E	R	I	O	P	T	O	I	D	I	O	L
G	E	N	I	O	M	E	R	T	N	A	N	O	T	I	R	T	M

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIF - ANTRE - ASTRE - BAIE - BERET - BETAIL - CARNE - CASE - CREER - DEBIT - DEBOUT - DROITE - ELAN - EPEIRE - ETAT - FIERE - FOULE - FRIC - GALANT - GANT - GRAND - HALTE - HONTE - HORDE - IDIOT - INDUE - IVOIRE - JAIS - JARRE - JOUR - LAID - LEGAL - LETALE - LIEN - MAIRE - MOINE - MORNE - NAINE - NERVI - NOIRE - NORD - OLIVE - OTARIE - OUTRER - PAIRE - PERTE - POIRE - REBUS - REFUS - RENTE - SERMON - SONDE - STERE - TERNE - TOIT - TRITON - UNITE - USUEL - UTOPIE - VALSE - VERIN - VITAL - VOIE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS N° 733
HORIZONTALEMENT :
1. Esplanades - 2. Marées - Été - 3. Plier - Ânes - 4. Ras - État - 5. Éden - Ar - Sm - 6. Se - Élu - Vue - 7. Ôte - Cor - 8. Émus - Gaies - 9. Mer - Test - 10. En - Valeurs - 11. Neutre - Rue - 12. Tente - Rets.

VERTICALEMENT :
1. Empressement - 2. Salade - Menée - 3. Prise - Our - Un - 4. Lee - Nets - V.T.T - 5. Aéré - Lé - Tare - 6. N.S - Tau - Gelé - 7. Aar - Case - 8. Dent - Voiture - 9. Été - Sure - Rut - 10. Sésame - Sises.

MOTS FLÉCHES N°733
HORIZONTALEMENT :
Évanescent - Épatée - Ia - A.N.P - Ardues - Aoûtien - Anse - Nets - Té - Lé - Été - Dé - EE - Élan - Émeus - Rl - Éons - Sot - St - Menées - Éteule - Tue.

VERTICALEMENT :
Avenante - Ost - Apposé - Ente - Ana - Ue - Ems - État - Lee - ML - Ésérine - Usée - Cédée - Éson - Ce - Untel - Têt - Nie - Star - Eu - Stase - Enlisé.

MOTS MASQUÉS N° 733
COMITIAL

CAGNOTTE AU QUINTÉ

HIPPODROME EMIR ABDELKADER * ZEMMOURI *
JEUDI 23 JUILLET 2015 - PRIX : VAMAIRE BELVESOIS - TROT ATTELÉ
QUINTÉ - QUADRIO *A* DOTATION : 310 000 DA - DISTANCE : 2 400 M - DÉPART : 16H00

Un Messager va tenter de poursuivre sur sa lancée

Récent lauréat d'une belle épreuve lors de sa course d'entrée. Un Messager va tenter de poursuivre sur sa lancée et signer un nouveau succès, dans ce prix Vamaire Belvesois qui est réservé pour les trotteurs français n'ayant pas totalisé la somme de 360 000 DA en gains et places depuis janvier écoulé. Sachant finir ses courses, il n'est en effet pas incapable de briller, mais il devra redouter Quiros de l'Eden et Athos de Boisnay sur leur forme, mais ces trois-là ne sont pas les seuls a émettre des prétentions, la course étant assez ouvert, en effet avec les bonnes candidatures de Terreo Vanita du Lupin, Vesuvia et Pavot du Cebe qui n'ont pas été mauvais en dernier lieu.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
L.LAMARI	01	UOL WINNER	R.TARZOUT	2400	PROPRIÉTAIRE
M.BOUDJEMAA	02	VICKEY DE LA POTEL (O)	B.DJOUAH	2400	B.SLIMI
A.BENHABRIA	03	UN MESSAGER	A.BENHABRIA	2400	PROPRIÉTAIRE
B.SAFSAF	04	KEMIA	C.SAFSAF	2400	C.SASAF
AEK.NOUGHA	05	ROESF BABINIÈRE	Y.BELHABCHIA	2400	N.TIAR
M.BECHAIRIA	06	ATHOS DE BOISNEY	A.BENAYAD	2425	PROPRIÉTAIRE
AH.SALMI	07	QUIROS DE L'EDEN (O)	A.CHELLAL	2425	PROPRIÉTAIRE
O.ABBES/SA.FOUZER	08	ULIANA DES GRAVETS(O)	SA.FOUZER	2425	R.FOUZER
K.MEZIANI	09	TEMPLADOR(O)	N.MEZIANI	2425	S.MEZIANI
A.BOUKHENOUFA	10	VANITA DU LUPIN(O)	F.BOUKHENOUFA	2425	PROPRIÉTAIRE
A.BENDJEKIDEL	11	TERREO(O)	S.FOUZER	2425	F.BENDJEKIDEL
AEK.NOUGHA	12	VESUVIA	N.TARZOUT	2425	N.TIAR
AEK.MERIMI	13	PAVOT DU CEBE(O)	A.SAHRAOUI	2450	MS.CHABANE

LES PARTANTS AU CRIBLE

1- UOL WINNER :
Rien de probant.

2 - VICKEY DE LA POTEL :
Rien à voir.

3- UN MESSAGER :
Il a gagné de bout en bout, lors de sa course d'entrée. À suivre.

4- KEMIA:
À 17 ans ce n'est pas évident.

5- ROESF BABINIÈRE :
Rien de probant.

6- ATHOS DE BOISNEY :
Il n'a plus rien à prouver dans cette catégorie. À retenir.

7- QUIROS DE L'EDEN :
Il a tout pour plaire, il peut même remporter l'épreuve.

8- ULIANA DES GRAVETS:
Elle a été distancée juste aux abords du poteau en dernier lieu. Méfiance.

9- TEMPLADOR :
Il peut trouver l'opposition de taille. Outsider lointain.

10- VANITA DU LUPIN:
Elle va beaucoup se plaire sur ce parcours. À suivre sans voir.

11- TERREO :
Il a réussi une bonne fin de course en dernier lieu, il peut faire mieux ici.

12- VESUVIA :
Si, son driver aura la main chaude, elle aura son mot à dire. À suivre.

13-PAVOT DU CEBE:
Il vient de se classer à la quatrième place, il peut récidiver.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC :
7- QUIROS DE L'EDEN **3-** UN MESSAGER
6- ATHOS DU BOISNY **11-** TERREO
12- VESUVIA
LES CHANCES :
10- VANITA DU LUPIN **13-** PAVOT DU CEBE

Sélection du week-end

JEUDI

TF1 19H45 SÉRIE

Profilage - Moins que rien

Réalisé par : Eric Summer
Acteurs : Guillaume Cramoisan (Matthieu Pérac) Odile Vuillemin (Chloé Saint-Laurent) Jean-Michel Martial (Lamarck) Vanessa Valence (Fred) Raphaël Ferret (Hyppolite)

Chloé Saint-Laurent, psychologue spécialisée en criminologie collaborant avec la police, est appelée sur les lieux du meurtre d'une jeune femme retrouvée défigurée. Le commandant Matthieu Pérac, l'un des plus talentueux officiers de la police judiciaire parisienne, apprend qu'il devra désormais faire équipe avec Chloé.

CANAL+ 19H55 SÉRIE

Scandal - Plus de massacre

Réalisé par : Tom Verica Randall Zisk
Acteurs : Kerry Washington (Olivia Pope) Darby Stanchfield (Abby Wheelan) Katie Lowes (Quinn Perkins) Guillermo Díaz (Huck) Tony Goldwyn (Fitzgerald Grant) Portia de Rossi (Elizabeth North) Chad Donella (Gus)

Après l'échec de la transaction avec les Iraniens grâce à l'astucieuse intervention d'Olivia, Gus rouvre les enchères. Jake tente de convaincre Huck de ne pas se laisser dominer par sa part sombre. Abby et David se sentent écartés des transactions mises en place pour la libération d'Olivia. Lizzie North essaie de mettre Andrew Nichols hors d'état de nuire.

M6 19H50 SÉRIE

Bones - Le crime dans la peau

Réalisé par : Michael Lange
Acteurs : Emily Deschanel (Temperance «Bones» Brennan) David Boreanaz (Seeley Booth) Michaela Conlin (Angela Montenegro) Tamara Taylor (Camille Saroyan) Pej Vahdat (Arastoo Vaziri)

Alors qu'elle travaille sur le meurtre d'un ancien prisonnier dont le corps a été déchiqueté au cours d'une explosion, Camille apprend une nouvelle troublante qui pourrait bouleverser son avenir sur le plan personnel. Angela découvre que le défunt portait un tatouage provenant d'un gang de détenus. L'équipe pense qu'il pourrait avoir été victime d'une vengeance.

2 19H45 MAGAZINE

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Présenté par : Guilaine Chenu Françoise Joly

Buffets à volonté : une recette en or ! Inventé dans les années 1960, ce type de restauration s'est aujourd'hui imposé partout • Les pionniers du camping. Quinze ans après l'arrivée des premiers congés payés dans leur pays, les Chinois découvrent le camping. Le marché, colossal, attirent donc des investisseurs et des entrepreneurs du monde entier • 3e reportage non communiqué.

MERCREDI

2 19H52 TÉLÉFILM

Boulevard du palais - Un crime ordinaire

Réalisé par : Thierry Petit
Acteurs : Anne Richard (Nadia Lintz) Jean-François Balmer (Gabriel Rovère) Philippe Ambrosini (Dimeglio) Olivier Saladin (le docteur Pluvinage) Cylia Malki (Yasmine Kerouane)

Le corps de Jérôme Boissac, un enfant d'une douzaine d'années, a été retrouvé dans une écluse de la Seine. Le garçon a été violemment frappé avant d'être jeté à l'eau. Le téléphone portable dont le jeune garçon ne se séparait jamais est introuvable, ce qui fournit une première piste à Rovère et à Nadia Lintz. Simon, un jeune schizophrène, est rapidement interpellé. Mais en pleine audition, le suspect se jette par la fenêtre et meurt sur le coup.

TF1 19H55 DIVERTISSEMENT

Koh-Lanta - Episode 14 : la finale

Présenté par : Denis Brogniart

Ce soir, en Malaisie, les quatre meilleurs aventuriers de cette édition de «Koh Lanta» s'affrontent en finale. Qui de Bruno, Marc, Chantal ou Mélissa l'emportera ? Deux épreuves emblématiques de l'émission les attendent : la terrible course d'orientation et les poteaux, que seuls trois d'entre eux vont disputer au sein d'éléments déchaînés. Aucun des quatre finalistes n'entend se laisser distancer. Bruno, Marc, Chantal ou Mélissa, déjà nostalgiques des 40 jours passés sur leur plage du bout du monde, sont prêts à se surpasser pour l'emporter.

M6 19H10 SÉRIE

NCIS - Une solution radicale

Réalisé par : Tony Wharmby
Acteurs : Mark Harmon (Leroy Jethro Gibbs) Michael Weatherly (Anthony DiNozzo) Cote de Pablo (Ziva David) Richard Schiff (Harper Dearing) Joe Spano (l'agent TC Fornell)

Après l'explosion du quartier-général du NCIS, chacun tente de retrouver ses esprits. Alors que Ziva et DiNozzo se retrouvent ensemble enfermés dans l'ascenseur, McGee ne réalise même pas qu'il a été blessé à l'abdomen. De son côté, Palmer est au chevet du Dr Mallard, hospitalisé à la suite de son arrêt cardiaque. Pendant ce temps, Gibbs et son commandement cherchent le moyen de neutraliser définitivement Dearing.

3 19H45 MAGAZINE

Faut pas rêver - Le tour du monde de «Faut pas rêver» : Des temples d'Angkor aux steppes de Laponie

Présenté par : Philippe Gougler

Le globe-trotteur Philippe Gougler propose de (re)voir les meilleurs moments de l'année. Ce premier numéro, dont le coup d'envoi est donné à bord d'une montgolfière, nous emmène du Cambodge à la Laponie, en passant par le Mozambique, l'Indonésie et la Chine. Au programme : les temples mystérieux d'Angkor, un safari dans la réserve de Gorongosa, au Mozambique…

VENDREDI

CANAL+ 19H55 COMÉDIE

Nos pires voisins

Réalisé par : Nicholas Stoller
Acteurs : Seth Rogen (Mac Radner) Rose Byrne (Kelly Radner) Zac Efron (Teddy Sanders) Dave Franco (Pete) Elise Vargas (Stella)

Depuis la naissance de leur fille, la vie de couple de Mac et Kelly n'est plus tout à fait la même. Ces trentenaires refusent pourtant l'idée d'avoir vieilli et de ne plus pouvoir s'amuser. Un matin, une confrérie étudiante s'installe à côté de chez eux. Les jeunes n'ont qu'une idée en tête : marquer l'histoire des soirées.

Le Courrier d'Algérie
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social : Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire : BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant : Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35 / 023 70 94 22 / 023 70 94 30 / 023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition : PAO Le Courrier d'Algérie
Publicité-ANEP : 1, Avenue Pasteur-Alger
Tél. : 021 73 76 78
Fax : 021 73 95 59
Impression : - Centre : SIA - Est : SIE - Ouest : SIO
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou : 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine **Tél. /Fax. :** 026 20 20 66
Béjaïa : Immeuble Boughrara route de Sétif **Tél :** 034 22 04 06
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha **Tél. / Fax. :** 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
redaction_courrier@yahoo.fr
redactioncourrier@gmail.com

DU TIC AU TAC

« Il faut qu'on sache sur quelle base on devrait participer au gouvernement. Si en tant que coopérants techniques, on a été gavé en la matière. Pendant 16 ans on a été au gouvernement. C'est une option qui ne nous intéresse plus »

Bouguerra Soltani , ancien président du MSP et ex-ministre à TSA

- Eh,quoi…le farnient du club des Pins serait passé de mode ?…ou simples surrenchères ?

« Nous contrôlons ces imams avec des agents mixtes. C'est-à-dire des inspecteurs du ministère des Affaires religieuses, mais aussi des services de sécurité […] Tout égarement et toute radicalisation dans l'exercice avant l'expiration de leur autorisation est sanctionné par un arrêt d'exercice.

Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses

- L'inquisition change camp, On applaudit…

La photo du sensas

Sans commentaires

FAUT Y CROIRE !

Aigle Azur renforce sa desserte France-Algérie

La compagnie Aigle Azur dévoile une nouvelle phase de sa stratégie d'expansion avec le déploiement de nouvelles liaisons et des investissements sur de nouveaux marchés pour son programme Hiver 2015/2016. Parmi les développements à venir, Aigle Azur va renforcer sa présence en Algérie. En effet, la compagnie maintiendra 5 fréquences entre Paris et Alger, dont un tout nouveau vol au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Autre nouveauté en Algérie, Aigle Azur va augmenter la capacité entre Paris et Oran avec 2 vols hebdomadaires au départ de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, en plus des vols déjà opérés au départ de Paris-Orly. Toujours sur le marché algérien, par rapport à l'hiver dernier, la compagnie ajoutera 1 fréquence supplémentaire sur la liaisonLille-Alger. La liaison Lyon-Alger passera quant à elle de 7 à 9 vols par semaine. La stratégie d'expansion de la compagnie concerne également les autres marchés desservis par Aigle Azur. Au Portugal, seconde plus importante destination d'Aigle Azur, une augmentation de capacité importante sera mise en place entre Paris et Lisbonne, avec 12 fréquences hebdomadaires au lieu de 7. Toujours dans le but de faciliter les déplacements de ses passagers en multipliant et en diversifiant ses offres de vols, Aigle Azur va également lancer une nouvelle liaison sur le marché portugais dans le cadre de son programme hiver 2015/2016

La «Deuche» en fête en Pologne

Du 28 juillet au 02 août prochain, tous les passionnés de la « deuche » se sont donnés rendez-vous à Toru?, en Pologne, pour le 21ème rassemblement mondial de la 2CV. Créé en 1975, c'est le plus grand rassemblement au monde dédié à la 2CV, où plus de 7 000 voitures et 20 000 participants sont attendus. L'espace d'une semaine, c'est une ville entière qui va vibrer au rythme de cette voiture mythique de CITROËN, pleine de couleurs, d'optimisme et de liberté. Pour cette édition 2015 du Mondial, c'est Toru?, la plus belle ville du nord de la Pologne, qui accueillera tous les « aficionados » de la Citroën 2 CV. Une rencontre unique qui ne cesse d'attirer toujours plus de monde: les rassemblements de 2011 en France et de 2013 en Espagne avaient battu des records, avec plus de 20 000 participants. Cette année encore, pas moins de 7 000 Citroën 2CV venues du monde entier seront présentes à l'occasion de ce 21ème rassemblement, dans un esprit festif et convivial. De nombreux passionnés, membres de clubs 2 CV ou particuliers, viendront admirer les différentes versions de la voiture la plus charismatique et la plus vendue de la Marque (plus de 5 millions d'exemplaires fabriqués en 42 ans). Une occasion unique d'échanger autour d'une passion commune et de vivre quelques jours au rythme de la 2CV, un véritable art de vivre ! Au cours de cet événement unique, les visiteurs seront invités à découvrir l'incontournable musée éphémère Citroën, où de nombreux modèles et des photographies issus du Conservatoire privé de la Marque seront exposés. Les collectionneurs Citroën et les membres de l'Amicale Citroën Internationale (ACI) auront également l'occasion de participer à diverses compétitions.

Les détenus lauréats du baccalauréat et du BEM honorés

Neuf détenus issus de différents établissements pénitentiaires du pays ayant obtenu les meilleures moyennes au baccalauréat et au brevet d'enseignement moyen (2015) ont été honorés, mardi, à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach (Alger). La cérémonie a été présidée par le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh en présence de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem et du ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa. La meilleure moyenne nationale à l'examen du baccalauréat pour les détenus a été obtenue par Mouloud (14,17) suivi par Samir (13,44). Concernant l'examen du BEM, la meilleure moyenne nationale a été obtenue par le détenu Larbi (16,69) suivi par Nassim (16,65). Lors de cette cérémonie, les directeurs des établissement pénitentiaires de Chlef et de Khenchela ayant obtenu les meilleurs taux de réussite sur le plan national, respectivement au baccalauréat (91,10 % - 133 admis) et au BEM (89,76% - 289 admis), ont été honorés. Par ailleurs des détenus relevant de la Formation professionnelle et de l'université de la formation continue (UFC), ont été honorés. Les détenus lauréats du baccalauréat et du BEM bénéficieront d'une remise de peine de 24 mois, alors que les détenus diplômés de la Formation professionnelle bénéficieront d'une remise de peines de 17 mois, a indiqué à cette occasion le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune

Les fleurs des Pays-Bas indésirables en Russie ?

Les fleurs des Pays-Bas, constituent une "menace" sanitaire pour la Russie et risquent d'être interdites sur son territoire, ont averti mardi les services sanitaires russes. Dans un communiqué, l'agence fédérale Rosselkhoznadzor, évoque "la forte probabilité d'une interdiction des livraisons de fleurs des Pays-Bas en Russie".Elle explique cet avertissement par "la présence dans ces marchandises d'organismes" dangereux pour la santé qui "constituent une menace sérieuse pour l'économie et la production agricole" russes. Le sujet a été abordé au cours d'une rencontre entre le patron de l'agence sanitaire Sergueï Dankvert et l'ambassadeur colombien Jaime Giron Duarte, car un embargo "ne serait pas sans conséquences pour l'économie de la Colombie et d'autres pays qui livrent leur production à la Russie via les Pays-Bas", selon la même source.Moscou a déjà introduit un embargo sur la plupart des produits alimentaires de l'Union européenne en réponse aux sanctions liées à la crise ukrainienne.

Avis à nos lecteurs

Le Courrier d'Algérie informe ses aimables lecteurs du basculement des lignes téléphoniques du journal à compter du jeudi 7 mai 2015.
Direction générale : 023 - 70 - 94 - 35 **/ Commerciale :** 023 - 70 - 94 - 27 **(tél./fax)** /
Rédaction : 023 70 - 94 - 22 **(tél./fax)** 023 - 70 - 94 - 26 / **Standard :** 023 - 70 - 94 - 30 / 023 - 70 - 94 -31 023 - 70 - 94 -32

MÉTÉO À ALGER

Jeudi 23 juillet 2015
32°C / 19°C
Dans la journée : ensoleillé
Vent : 21 km/h
Humidité : 63 %

Dans la nuit : dégagé
Vent : 15 km/h
Humidité : 78 %

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 7 choual 1436

Dohr : 12h55
Assar : 16h45
Maghreb : 20h06
Îcha : 21h40

Vendredi 8 choual
Sobh : 04h03
Chourouk : 05h47

SOLIDARITÉ AVEC LA CAUSE DU PEUPLE SAHRAOUI

Un héritage historique, selon Layachi

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), docteur Saïd Layachi, a affirmé, hier, que le soutien et la solidarité de la société civile algérienne au peuple du Sahara occidental «sont dictés par l'histoire de notre peuple dans sa lutte contre le joug colonial français», et aussi, a-t-il souligné, «par notre attachement au droit des peuples à l'autodétermination, lequel droit est consacré dans les textes des Nations unies», a-t-il précisé.

Ph : DR

Après le rappel historique sur la Question du Sahara occidental, inscrite sur le registre des Nations unies, depuis 1966, territoire autonome soumis à un processus de décolonisation par l'application du référendum d'autodétermination, le peuple sahraoui a lutté contre l'occupation espagnole et a continué après l'invasion militaire marocaine, en 1975, des territoires sahraouis. L'animateur qui intervenait, hier, au Forum du quotidien national, «DK News», sur le rôle de la société civile dans son soutien et sa solidarité avec le peuple sahraoui, a mis en exergue la portée de ce rôle et sa résonnance sur la scène régionale et internationale, au fil de l'histoire des peuples. Il dira dans en ce sens que la solidarité des peuples avec la Cause du peuple algérien, durant sa lutte de libération, a permis de porter sa voix et la justesse de son combat dans les quatre coins du monde, d'où notre soutien, au lendemain del'Indépendance et à ce jour, des causes justes à travers le monde, dont, cite-t-il, «les Causes palestinienne et sahraouie». Pour notre interlocuteur, « il n'y a aucun pays dans le monde qui reconnaît l'autorité du Maroc sur le Sahara occidental», a-t-il rappelé, avant de préciser pertinemment «et par conséquent il est un occupant et colonisateur du Sahara occidental». Étaient présents à cette conférence organisée, pour rappel, par le Collectif des journalistes algériens de solidarité avec le peuple sahraoui (CJASPS), les combattants de la Guerre de libération algérienne, Mustapha Blidi, et Abdelmoula, l'ambassadeur sahraoui accrédité à Alger, Brahim Ghali, des représentants de la société civile algérienne, des universitaires des professionnels des médias et membres du CJASPS. La rencontre a été aussi l'occasion pour rappeler l'appel-pétition international: «Soutenons la mère Tekber Haddi», lancé par les membres du CJASPS, dans lequel les signataires expriment leur soutien au combat de cette mère sahraouie. Celle-ci exige, pour rappel, qu'on lui remette la dépouille de son fils, tué, dans les territoires occupés, par des policiers des autorités coloniales marocaines, pour qu'elle procède à une autopsie, et que justice soit rendue. L'appel-pétition interpelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités engagées dans la décolonisation du Sahara-occidental, et appelle les consciences libres, à travers le monde, à «briser» le mur du silence qui entoure la Question du Sahara occidental. Un silence à propos duquel, des intervenants ont souligné qu'il est entretenu par les soutiens de la colonisation marocaine du Sahara occidental, la France principalement, et aussi le poids des lobbies sionistes, lesquels, nul n'ignore, tirent les ficelles dans les orientations à donner, quant au traitement de l'actualité internationale, dans les méga-médias, tenus à garder le silence sur le combat du peuple sahraoui pour son indépendance. Par ailleurs, Saïd Layachi a tenu à souligner, plus loin dans son intervention, que la propagande marocaine et ses relais n'ont cessé de tenter de «dévier la nature fondamentale de la Question sahraouie, en vain», précise-t-il, indiquant sur la propagande des colonisateurs marocains, «se heurte au rappel à l'ordre par l'Assemblée générale de l'ONU, des Résolutions onusiennes et de nombreux pays à travers le monde attachés à la légalité internationale». L'application du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui est incontournable, selon les intervenants, comme ce fut le cas pour de nombreux peuples qui se sont libérés du joug colonial, notamment en Afrique, continent qui, dans un passé récent, s'est libéré du système d'Apartheid en Afrique du Sud. Pour notre interlocuteur, «l'Afrique est aux Africains et la décolonisation du Sahara occidental, c'est l'achèvement du processus de décolonisation sur l'ensemble de notre continent». Il est à noter que, le début de la semaine prochaine, marquera l'entame des travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario, à Boumerdès. Près de 450 participants sont attendus, dont près de 50 parmi eux des territoires sahraouis encore sous occupation marocaine. Il sera question de conférences thématiques, de débats et d'échanges sur l'actualité marquant la Question sahraouie, et la réaffirmation du soutien et de la solidarité avec le peuple sahraoui de la société civile algérienne, et d'ailleurs.

Karima Bennour

ACCIDENTS DE LA ROUTE

2 morts et 6 blessés dans une collision entre deux véhicules à Laghouat...

Deux personnes sont décédées et 6 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de mardi à mercredi sur la route reliant les communes d'Ain Madhi et El Ghicha, à Laghouat. L'accident est survenu suite à un télescopage entre deux véhicules touristiques roulant en sens inverses, causant la mort de deux personnes (17 et 55 ans) après leur évacuation vers l'établissement public hospitalier (EPH) d'Aflou, tandis que six autres ont été blessées nécessitant leur évacuation vers la même structure sanitaire.Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident.

...et deux autres décès à Aïn Defla

Deux personnes sont décédées, hier, dans un accident de la circulation survenu à Aïn Defla, a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le chemin de wilaya (cw) 3 au lieu-dit Kouartia relevant de la commune de Aïn Bouyahia lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de chuter dans un ravin, causant le décès de ses deux occupants âgés de 28 et 36 ans, a indiqué la même source. Les dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf), a-t-on précisé.

MOBILIS TOUJOURS DERRIÈRE LES VERTS

Bonne chance aux (U23)

Mobilis partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de l'Equipe nationale de football, encourage les Olympiques à la veille de leur match retour du dernier tour des qualifications la Coupe d'Afrique U23, qui aura lieu en décembre prochain au Sénégal. En effet, notre onze affrontera, ce Samedi 25 Juillet 2015 à 20h45, son homologue du Sierra Léone au stade « Mustapha Tchaker » de Blida. Le match de la sélection olympique algérienne, sera arbitré par le libyen Wahid Tamuni Salah qui sera assisté de ses compatriotes Attia Amsaad et Salah Elshuogi. Il y a lieu de rappeler que le Championnat d'Afrique U23 est qualificatif pour les Jeux olympiques de Rio de Janeiro 2016.Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager les verts, durant ces phases décisives et qualificatives et ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement.

Bon courage et bonne chance aux fennecs!
Dzayer Bladna wel Khedra Dialna !

BASKET-BALL

Mise en place d'une sélection nationale masculine B

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé mercredi la mise en place d'une sélection nationale masculine B qui constituera «le réservoir de l'équipe première», a indiqué l'instance fédérale. «Cette sélection sera prise en charge par les entraîneurs Ait Kaci et Chenieff. Elle sera composée de joueurs dont la moyenne d'âge est de 22 ans. C'est l'équipe qui participe actuellement au championnat arabe des nations en Egypte», a fait savoir le patron de la FABB, Rabah Bouarifi. Un programme de travail a été arrêté par les entraîneurs en concertation avec la direction technique nationale (DTN) de la FABB.